Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 106 (1970)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

396

MONTREUX, LE 8 MAI 1970 16

l'éducateur

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE ROMANDE

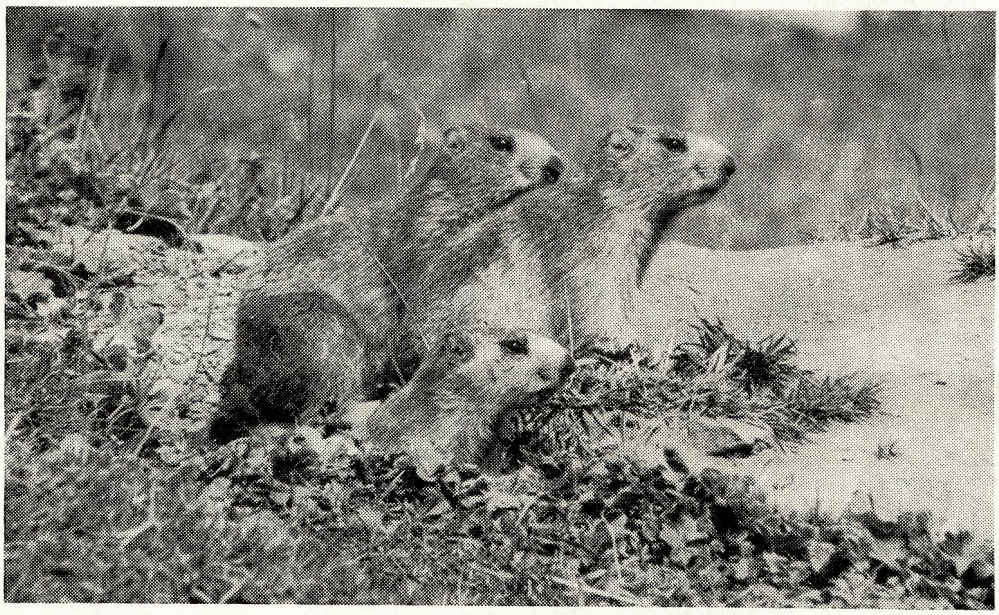

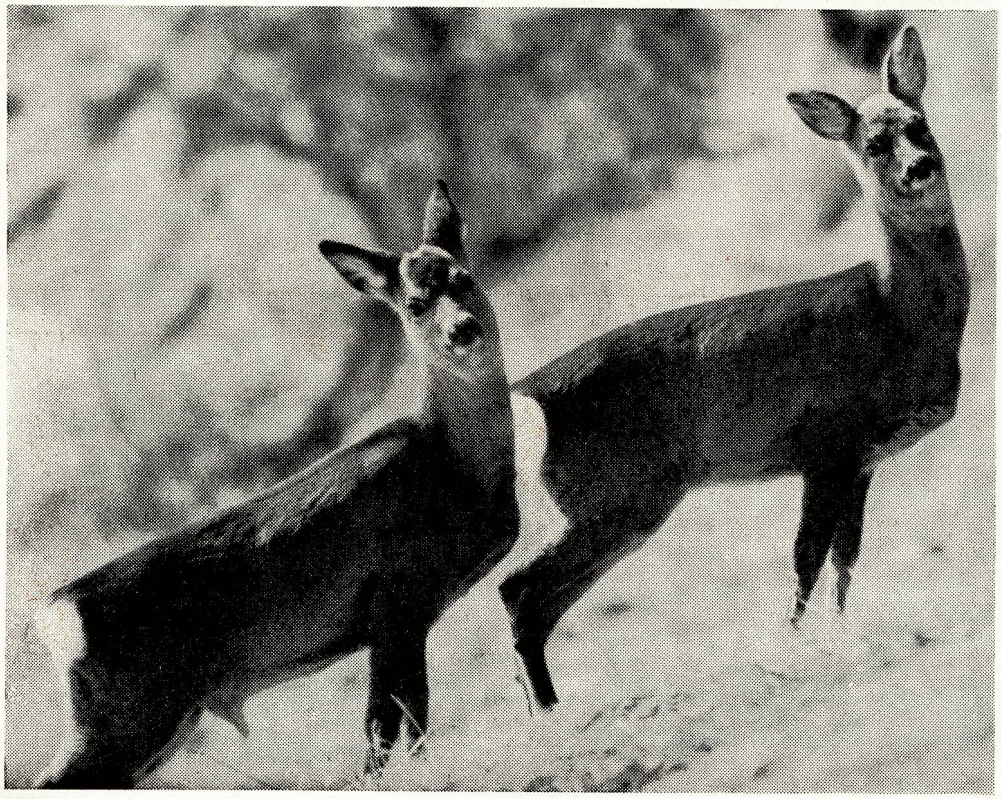

Pas de chance pour M. Durand !
Tomber en panne dans un pays si éloigné en ne trouvant aucun garage qui puisse fournir les pièces de rechange nécessaires.

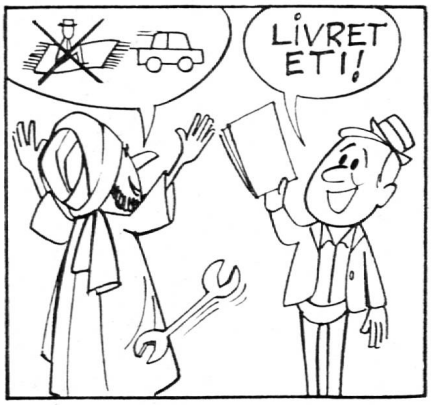

Une seule solution : son Livret ETI ! Sans plus attendre, il cherche le bon adéquat qui va le sortir d'embarras.

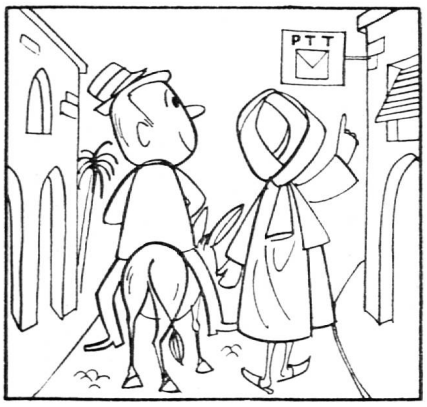

Il se rend, avec les «moyens du bord», au bureau de poste le plus proche afin de prendre contact avec le TCS.

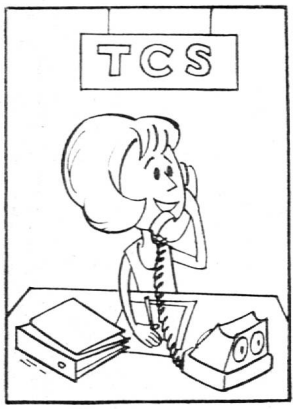

Le Touring-Club fait immédiatement le nécessaire pour que les pièces soient expédiées par avion. Les frais d'expédition et les formalités sont pris en charge par le TCS.

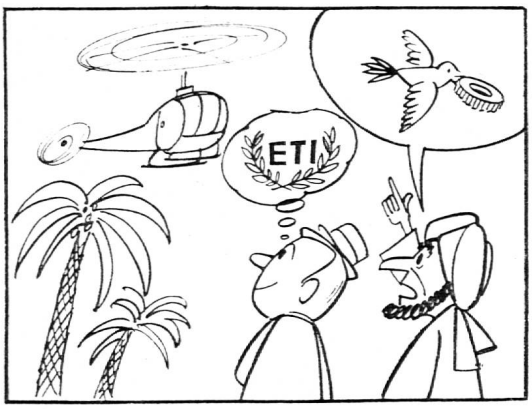

Grâce au Livret ETI, M. Durand continue son voyage sans éprouver le sentiment d'avoir gâché ses vacances.

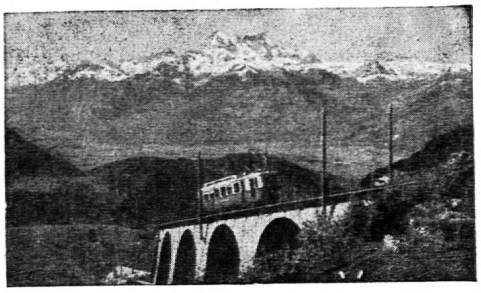

Aigle-Leysin en 30 min.

Pour vos courses d'écoles ?

LEYSIN

et ses magnifiques excursions

Lac d'Aï - La Berneuse

(par télécabine)

Prospectus à l'Office du tourisme — LEYSIN

Tél. (025) 6 22 44

Une course d'école par le **MOB** ou encore aux **ROCHERS-DE-NAYE**, le plus beau panorama de Suisse romande (2045 m.). Jardin alpin. Hôtel-restaurant. Dortoirs. Arrangements spéciaux pour écoles. Demandez la brochure des courses remise gratuitement par la Direction MOB, 1820 Montreux.
Tél. 61 55 22.

éditorial

Changer pour changer?

L'Educateur se présentant aujourd'hui sous une forme inhabituelle, nous vous devons explication. L'Assemblée des délégués de 1968 ayant souhaité un rajeunissement de notre organe corporatif, pratiquement inchangé depuis 20 ans, une commission s'est préoccupée du problème. Elle vous présente aujourd'hui un échantillon de ce que pourrait être un *Educateur* nouveau style. Ce numéro zéro restera pour l'instant sans successeur.

UN COUP DE SONDE

C'est, si vous voulez, un coup de sonde auprès du lecteur, qui nous dira, s'il veut bien, ce qu'il pense de la nouvelle vêture de votre vénérable hebdomadaire.

Quant à la forme, nous avons désiré un instrument d'information plus accrocheur à l'œil, d'une typographie plus aérée, plus varié quant à la longueur et au ton des rubriques, bref, plus attrayant.

Quant au fond, nous l'avons conçu selon le principe suivant : chaque numéro comporterait une série de rubriques fixes, apparaissant à la même place toutes les semaines, ou en alternance. Chacune serait animée par un ou plusieurs collaborateurs réguliers, le rédacteur principal assurant les liaisons nécessaires et nouant la gerbe. Les parties pédagogiques et corporatives, aujourd'hui séparées dans des numéros alternés, seraient à nouveau réunies et s'adjoindraient une section « annexe », plus ouverte à la fantaisie et à la controverse que les fascicules un peu compassés d'aujourd'hui.

BOULEVERSEMENTS

Si elle doit se réaliser, une telle conception n'ira pas sans bouleverser considérablement l'organisation de la rédaction. Les rédacteurs ne pourront se contenter du rôle relativement passif qui est le leur aujourd'hui : recevoir correspondance et articles, s'alimenter en matière dans la masse de littérature qui les submerge, et mettre en page le tout le moins hétéroclitement possible. Ils devront « penser » chaque numéro, en prévoir le sommaire, remplir les cases d'un cadre préétabli, solliciter souvent bien à l'avance l'apport de collaborateurs adéquats, diriger enfin une escouade de chefs de rubriques attitrés.

Il en résultera évidemment pour eux un considérable accroissement de besogne. Comme leur tâche actuelle est à la limite de ce qu'on peut exiger d'une fonction accessoire, exercée en marge d'une activité professionnelle complète, il saute à l'esprit que la rédaction du futur *Educateur* ne saurait être assurée que par un responsable à plein temps.

LE JEU EN VAUT-IL LA CHANDELLE ?

Cette mutation n'ira évidemment pas sans une augmentation du prix de l'abonnement, de l'ordre d'une dizaine de francs. Tout est de savoir si le jeu en vaudra la chandelle.

D'un côté, une revue rajeunie, alerte de ton et de propos, attentive aux moindres nouveautés de l'horizon pédagogique, homogène de conception dans sa variété ; de l'autre, deux écus soustraits au budget annuel.

Mais l'enjeu de l'opération n'est pas affaire de sous seulement. Ce sera mesquin de le croire. La vraie question est de savoir si la SPR voudra se doter d'un organe digne d'elle, ou non.

Digne d'elle : de ses 7000 membres groupant, pour la première fois dans l'histoire, tous les instituteurs de la Suisse francophone.

De sa mission d'organisation faîtière qui fait d'elle, enfin, l'interlocuteur valable du corps enseignant primaire romand face aux autorités maintenant associées.

De ses abonnés futurs qu'on espère voir arriver bientôt des milieux secondaires, car où s'arrêtera demain le degré primaire, où commencera le degré secondaire quand viendront les réformes attendues ?

LA VOIX ÉCOUTÉE DE CEUX QUI CROIENT AU MÉTIER

Digne enfin d'une corporation qui mérite mieux que le sort que l'opinion lui fait aujourd'hui. Le métier d'instituteur, paradoxalement, perd de son prestige alors même que la fonction scolaire prend une place croissante, bientôt primordiale, dans la société. Les temps viennent où les agents d'éducation seront aussi précieux au développement d'un pays que les agents de production et de distribution. Nous sommes persuadés que la baisse de cote de la fonction enseignante est passagère, et que bientôt, par un inévitable retour des choses, les meilleurs reviendront à l'enseignement qu'ils dédaignent aujourd'hui.

Notre journal doit rester la voix écoutée de ceux qui croient au métier, et qui sont fiers de l'avoir choisi. Il faut qu'il soit lu, il faut qu'il soit attendu, semaine après semaine, comme un viatique. L'enquête réalisée en janvier 1969 a montré que pour trop de nos membres c'est loin d'être le cas. Les rédacteurs actuels ont fait leur « mea culpa », mais leur contrition serait bien inutile si la SPR tout entière n'en tirait conclusion en se dotant bientôt, fût-ce au prix de deux thunes, d'un trait d'union que chacun trouve plaisir à tirer de sa boîte aux lettres, de Boncourt à Zinal et de Chancy à Bellegarde...

J.-P. Rochat.

SOMMAIRE

NOTRE COUVERTURE : « Laissez-les vivre... » Ces images de l'alpe ouvrent le dossier que notre collègue yverdonnois, Robert Gogel, consacre à la conservation de la nature en pages 9-12. (Photos Georges Laurent.)

OPINIONS, page 4.
- Le second virage, par R. Hutin.
- Guilde de documentation SPR et Editions Delta : concurrence ou collaboration ? par André Maeder.

EXPÉRIENCES, pages 5-8.
- Pour les petits : le renard, par Y. Cook.
- Lorsque 3 + 4 ne font pas 7..., par R. Hutin.
- 1900-1970 : une expérience de pédologie, par Ch.-E. Guyot.

DOSSIER, pages 9-12.
- La conservation de la nature, par Robert Gogel.

LA « RÉCRÉ », page 13.
- Incorrectement, correctement, ce que parler veut dire...

RUBRIQUES CANTONALES, pages 14-20.
- Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud, par nos correspondants.

L'EDUCATEUR

Rédacteurs responsables :
J.-P. ROCHAT, direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11
R. HUTIN, case postale N° 3, 1211 Genève 2, Cornavin
Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379
Prix de l'abonnement annuel :
SUISSE Fr. 21.— ; ÉTRANGER Fr. 25.—

opinions

Le second virage

Trop longtemps cantonnée sur le plan des idées, l'école romande est en train de voir le jour. Après les efforts patients des associations professionnelles, les autorités scolaires ont pris le relais et les premières réalisations semblent prometteuses. Des structures sont mises en place, des programmes sont élaborés, un institut romand de recherche et de documentation pédagogique est créé. Tout paraît donc aller pour le mieux. Cependant, une nouvelle étape doit être franchie. Il s'agit, pour chaque maître dans sa classe, pour chaque responsable, d'accepter une remise en question, de reprendre sa tâche avec des yeux neufs, d'admettre l'abandon de certaines habitudes.

Jusqu'ici, tout le monde s'accordait à soutenir la nécessité urgente d'une coordination scolaire intercantonale. La majorité des enseignants voyait les modifications dans le sens non pas d'un compromis permettant d'ajuster les programmes mais dans la création d'une école meilleure, adaptée aux besoins de l'an 2000. Mais jusqu'ici, il s'agissait avant tout de mots. Il faut maintenant passer aux actes. Si nous, les enseignants, n'admettons une école romande qu'à condition que ce soient les autres qui changent, si nous nous cramponnons à des méthodes empiriques qui, sans du tout nier les services qu'elles ont rendus, perdent de jour en jour de leur efficacité, si nous n'acceptons pas que les solutions éprouvées dans une région, que les expériences faites ici ou ailleurs, servent de base à une rénovation pédagogique générale, si nous n'estimons de bons manuels que ceux qui ont été réalisés dans notre canton voire dans notre vallée, nous courons le risque de voir nos efforts réduits à néant.

L'INDIVIDUALISME RÉTROGRADE

Le maître d'école, l'instituteur, le professeur, se targuent généralement d'être des individualistes et s'en glorifient. Oserons-nous écrire ici que c'est la raison majeure pour laquelle l'école, du premier âge à l'université, accuse un retard si considérable par rapport à l'évolution générale de la vie ?

Au cours des générations, l'empirisme qui régnait en maître dans les sciences, en médecine, en philosophie, a peu à peu fait place à une activité réellement scientifique, à une attitude expérimentale, à une exploration systématique des faits et des idées. Cette transformation atteint ce qu'on appelle aujourd'hui les sciences humaines. Et pourtant l'école reste encore, la plupart du temps, en marge de ce mouvement. On continue d'interminables controverses basées uniquement sur des opinions, on se refuse à connaître les découvertes de la psychologie, on considère toute idée de programme commun comme un abandon de soi-même, comme un carcan néfaste.

CE TABLEAU EST-IL TROP PESSIMISTE ?

Certes, dans chacun de nos cantons romands, de nombreux esprits avisés et clairvoyants œuvrent à la rénovation pédagogique souhaitée mais il manque encore une adhésion massive de l'ensemble des enseignants. Dans une profession si délicate, dans un métier où la part réservée aux qualités humaines gardera toujours une place prépondérante, ni les programmes, ni les moyens audio-visuels, ni les innombrables gadgets pédagogiques n'apporteront toutes les solutions. Ce ne sont pas les responsables des programmes, ce ne sont pas les chercheurs dans leur laboratoire, ce ne sont pas les tenants de telle ou telle tendance pédagogique qui feront à eux seuls l'école dont nous avons besoin. Cette école exige une participation active de tous, la mise en commun des expériences et des connaissances sans parti pris et sans esprit de clocher.

CHERCHER ENSEMBLE

La revalorisation morale, si souvent demandée, passe par là. L'honneur et le prestige attachés à une fonction disparaissent de plus en plus. C'est la compétence qui s'impose et cette compétence ne peut naître des efforts divergents et isolés. Il faut que les maîtres acceptent de collaborer, de chercher ensemble, de s'astreindre à la rigueur scientifique, pour que l'école romande que nous désirons ne se borne pas à un recueil de programmes ou à quelques manuels critiqués de tous mais qu'elle soit véritablement le souffle vivifiant dont nos systèmes scolaires cantonaux ont tellement besoin.

R. Hutin.

Qu'en pensez-vous ?

Ces derniers mois, plusieurs publications ont été éditées de concert par la **Guilde de documentation SPR** et par les **Editions Delta.** D'aucuns désapprouvent une telle manière de faire. D'autres encouragent au contraire cet essai de collaboration. Que faut-il en penser ?

Delta, dont le siège est à La Tour-de-Peilz, diffuse ses publications dans tous les pays francophones, et peut de ce fait accéder à des tirages élevés (10 000 exemplaires et plus). Elle dispose en outre d'un appareil de production perfectionné (illustrateurs, graphistes, imprimeurs). Les moyens mis en œuvre par notre Guilde SPR sont par la force des choses de caractère artisanal, et ont pour première conséquence un prix de revient plus élevé. Par contre, le fait que nous nous adressions à un public spécialisé, les enseignants de Suisse romande, dont nous connaissons les besoins, nous permet de proposer un matériel peut-être moins « anonyme », mieux adapté.

Il m'a semblé que, dans certains cas bien déterminés, c'est-à-dire lorsque le sujet proposé pour être édité en commun est d'intérêt très général, la Guilde SPR pourrait, en collaborant avec Delta, vous offrir des ouvrages à un prix sans concurrence, grâce aux tirages élevés, d'une part, et par le fait que nous vendons au prix de revient, sans marge bénéficiaire. C'est pourquoi les travaux suivants sont disponibles à la fois à La Tour-de-Peilz et à Veytaux :

Vitraux des surfaces, par Denis Guenot et Maurice Nicoulin ;

Le calcul mental réfléchi, par Maurice Nicoulin ;

Mains d'enfants, mains créatrices, par Tritten, traduit par C. E. Hausammann.

Sont en préparation :

5 carnets de calcul mental, par notre collègue genevois Dessoulavy. Il s'agit d'un entraînement systématique au calcul mental, conçu selon les dernières données de la psychologie de l'enfant.

La pratique joyeuse de la mathématique nouvelle, par L. Mantilleri, carnets 3E et 3M. Précisons, à propos de ce dernier ouvrage, qu'il est édité sous une forme première depuis quelques mois déjà (3 carnets destinés aux enfants des écoles maternelles, dès 3 ans). L'édition Guilde est née d'une réorganisation de la matière, à laquelle l'auteur a bien voulu souscrire, afin de présenter en deux carnets (Espace et Mathématique) ce qui l'était auparavant en trois.

Vue sous cet angle, une collaboration de la Guilde SPR avec une maison d'édition n'est-elle pas bénéfique pour tous ? Qu'en pensez-vous, collègues ? Devons-nous persévérer dans cette voie ? Votre avis me serait précieux.

Votre appui aussi. Notre meilleure publicité, c'est vous qui pouvez la faire, en parlant de nos publications autour de vous, à nos jeunes collègues surtout.

Pour tous renseignements et commandes, notre administrateur, *Louis Morier-Genoud, 1843 Veytaux,* est à votre disposition.

André Maeder.

expériences

Pour les petits : le renard

Nous avons réuni à votre intention un chant, deux poèmes, une histoire et deux dessins évoquant le renard.

LE PETIT RENARD

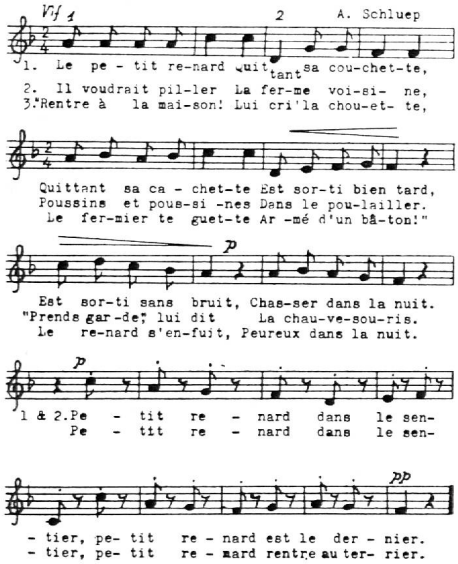

(Tiré de « Notes Claires »)

LE RENARD DÉMÉNAGE

Parce qu'il n'a pas payé
Son loyer
Tout en nage
Le renard déménage.
A la nuit noire,
A la cloche de bois,
A la cloche de fer,
A la cloche de lune.
Il a invité
Le lièvre et le hérisson
A pendre la crémaillère.
Drôles de manières.

VILAIN RENARD

Tous les oiseaux sont fâchés,
Car
Le renard
Veut prendre un petit canard.
Tous les oiseaux sont ravis,
Car
Le canard
A volé loin du renard.

VIENS AVEC MOI, PETIT RENNE

Cette histoire est très courte ; elle peut aussi être jouée par les enfants en jeu mimé ou avec des marionnettes.

Par ailleurs, nous vous proposons les histoires de : « La petite poule rousse », « Rouge galette », « La vache orange », toutes trois parues aux éditions du Père Latour.

— Viens avec moi, petit renne, propose le renard argenté. Nous irons danser et cabrioler sur la mousse.

— Je ne peux pas, soupire le petit renne. Regarde : une longue épine s'est plantée dans ma pauvre patte.

— Ne pleure pas, dit le renard argenté. Je vais chercher quelqu'un qui te l'ôtera.

Et le renard file comme le vent entre les bouleaux. Il court sur la mousse fleurie, il court et rencontre le lièvre peureux.

— Viens avec moi, lièvre. Tu as justement de longues dents pour ôter l'épine qui est plantée dans la patte du renne.

— Oh ! non ! crie le lièvre en claquant des dents. Je n'irai jamais avec toi, car tu me mangerais. Je te connais !

Et le lièvre bondit dans son terrier. Alors le renard argenté reprend sa route. Bien ennuyé. Plus loin, il rencontre une souris.

— Viens avec moi, petite souris, lui dit-il. Il faut enlever une épine plantée dans la patte du renne. Et tes dents sont justes de la bonne longueur pour ça.

— Non-non-non ! bégaie la souris. Je n'aime pas l'odeur du renne !

Et elle se faufile dans son petit trou de souris près d'une racine. Le renard est de plus en plus triste. N'y aura-t-il donc personne pour aider le petit renne ? Il poursuit sa route dans la toundra. C'est ainsi qu'on nomme la plaine des pays froids. Bientôt, il rencontre un martin-pêcheur, tout bleu et vert, qui avale un énorme poisson.

— Viens avec moi, beau martin-pêcheur. Le renne a une épine plantée dans la patte et personne pour l'enlever. Ton bec me paraît assez long et pointu, enfin, juste ce qu'il faut pour arracher une épine plantée dans une patte de renne.

— Que dis-tu ? Je n'entends rien quand je mange !

Le renard recommence son histoire en parlant très fort et lentement. Le martin-pêcheur penche la tête d'un côté, puis de l'autre, sans se presser. Son œil vif et rond fixe le renard. Va-t-il se décider ?

— Eh bien... répond enfin l'oiseau. Je vais y aller.

Et il disparaît à tire-d'aile dans le ciel.

— Ouf, fait le renard. Puis il s'en retourne par là où il est venu. Il trotte sur la mousse et les airelles, gambade entre les bouleaux. De loin, il aperçoit le petit renne qui bondit à sa rencontre.

— Viens avec moi, cher renard. Regarde un peu ! Ma patte est guérie. Le martin-pêcheur est venu de ta part pour ôter l'épine. Merci !

— Que je suis content ! fait le renard argenté. Et il se met à courir après sa queue.

(Documents réunis par Y. Cook.)

En haut : dessin à la plume Rotring, par Véronique, 6 ans 4 mois.
En bas : dessin (même procédé) d'Antonio, 7 ans 1 mois. Ce dessin a provoqué le dialogue suivant :
La maîtresse : — Qu'est-ce qu'il a au nez, ton fermier ?
Antonio : — C'est parce qu'il est nerveux.
La maîtresse : — Pourquoi est-ce qu'il est nerveux ?
Antonio : — C'est à cause du renard. Quand il le voit, il est nerveux.

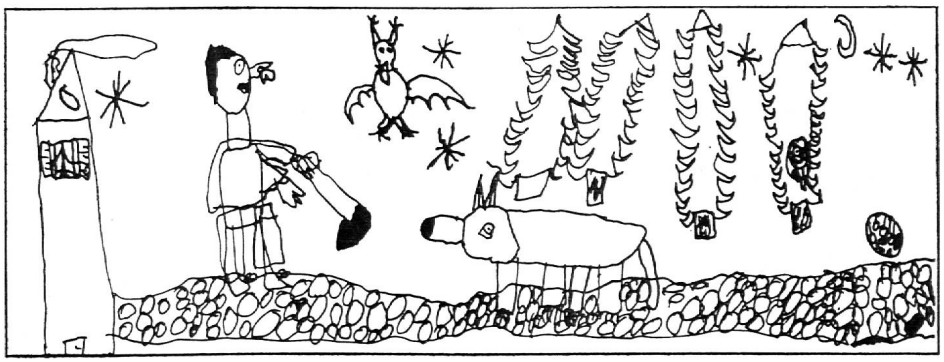

Comme à l'âge de la pierre

Pour les élèves d'une école primaire anglaise, l'âge de la pierre est devenu une réalité.
Les garçons et les filles, vêtus de fausses peaux de bêtes, ont fabriqué leurs outils, bâti des huttes de paille et de boue et fait cuire des aliments sur un feu installé entre deux pierres. Pour construire le camp, ils ont exactement suivi le plan d'un archéologue danois qui avait reconstitué un campement de l'âge de la pierre. Le maître d'école a été enchanté des résultats ; sa classe est maintenant incollable sur cette période.

La presse du jour commentée à l'école

Les jeunes Allemands de 14 à 25 ans s'intéressent davantage à la presse écrite qu'à la télévision. Ils représentent en gros 20 % de la clientèle de la presse quotidienne, soit à peu près sept millions de lecteurs...
Au Japon, les chiffres sont encore plus éloquents. Les moins de 24 ans constituent près de la moitié de la population. 60 % lisent régulièrement le journal à 11 ans ; 90 % à 13 ans et pratiquement 100 % à 15 ans.
Dans plusieurs pays, et notamment aux Etats-Unis et au Danemark, le journal a déjà largement fait son entrée à l'école. Ainsi, aux Etats-Unis, le programme « le journal à l'école » fonctionne depuis près de quinze ans déjà. Chaque année, 67 millions de journaux sont lus et commentés dans dix-sept mille écoles, avec le concours de quarante-huit mille enseignants.
En s'inspirant de cet exemple, les enseignants italiens envisagent à leur tour d'utiliser systématiquement la presse comme moyen didactique.
A Rome, une table ronde a réuni professeurs, journalistes et éditeurs chargés de préparer un prochain congrès où seront mises au point les méthodes les mieux adaptées pour introduire le journal quotidien. Dans un premier temps, le projet concerne 1 820 000 élèves de onze à quinze ans répartis dans les 6327 écoles primaires et secondaires de la péninsule.

« Le musée et les écoles »

Le Comité national suisse du Conseil international des musées (ICOM), auquel appartiennent plus de 160 spécialistes des musées de toute la Suisse, tiendra son assemblée générale les 9 et 10 mai à Genève.
Le thème de cette assemblée sera « Le musée et les écoles ». Séances de travail, visites des différents musées de la ville et conférences occuperont ces deux journées.

MATHÉMATIQUE
Lorsque 3 + 4 ne font pas 7...

Bien que l'idée d'introduire un nouvel enseignement de mathématique à l'école primaire fasse peu à peu son chemin dans le monde, bon nombre d'enseignants et de parents se montrent encore sceptiques, ironiques, angoissés, voire effrayés lorsqu'ils entendent parler de mathématique moderne pour les enfants de 6 à 12 ans. Notre propos n'est pas ici d'expliciter ce qu'est cette mathématique mais de fournir un exemple d'une série d'exercices qui, tout en faisant travailler activement le calcul arithmétique, préparent l'enfant à la compréhension d'une des notions les plus importantes de la mathématique : la structure de groupe.
Ces exercices sont présentés en plusieurs étapes, dont la première peut être proposée dès l'âge de 8 ans, la dernière étant en principe réservée à des élèves de 11-12 ans.

MATÉRIEL
Deux étoiles à cinq branches superposées, l'une fixe et l'autre pouvant tourner sur son axe.
(La même série d'exercices peut être faite avec des étoiles comportant un autre nombre de pointes.)

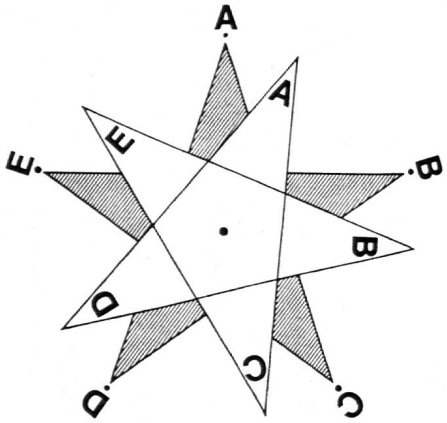

PREMIÈRE ÉTAPE
Etablissement d'un sens de rotation

Comment peut-on faire tourner l'étoile mobile pour que la lettre A vienne en regard du point C ? Les enfants découvriront qu'il existe au moins deux possibilités : le déplacement de deux crans vers la droite ou celui de trois crans vers la gauche. Tous les autres cas, dans lesquels l'étoile fera plusieurs tours avant que A s'arrête au point C, peuvent être ramenés aux deux premiers. Il faut donc décider en commun d'un sens de rotation et nous choisissons le sens des aiguilles d'une montre. Dès ce moment, plusieurs exercices sont possibles ; dans chacun d'eux, l'enfant cherche d'abord la réponse puis il la vérifie en manipulant l'étoile.

a) La lettre A se déplace vers le point D. Quelles lettres trouvera-t-on en face des points A, B, C, E ?
b) L'étoile est tournée de 2, 5, 7, 12 crans. Etablissez, dans chaque cas, le tableau des correspondances.
c) La lettre A se déplace vers le point E. De combien de crans a-t-on tourné l'étoile ? Les réponses sont nombreuses : 4 ; 9 ; 14 ; 19 ; etc.
d) L'étoile a été tournée de 15 crans. Trouvez d'autres mouvements qui donnent le même résultat. Réponse : 5 ; 10 ; 20 ; 25 ; ... ; ou 0.
e) Trouvez très rapidement la position de la lettre A lorsqu'on aura avancé de 24, 36, 45, 72 crans.

DEUXIÈME ÉTAPE
Résolution d'une équation et tableau de composition

Après ces exercices préliminaires, les enfants sont en mesure de combiner deux rotations successives et de résoudre un certain nombre d'équations. Quel mouvement remplacera une rotation de 3 crans, puis une de 1 cran ?
Réponse : 4 crans (ou 9, ou 14, etc.).
Pour la suite du travail, on demandera aux élèves de donner toujours la plus courte rotation possible, ce qui permettra d'écrire des équations dans lesquelles nous n'utiliserons pas le signe « + » mais un autre signe, par exemple « * », indiquant que deux mouvements successifs sont combinés :

4 * 3 = 2	3 * 2 = ...
... * 4 = 3	2 * ... = 1
... * 2 = 0	4 * ... = 2

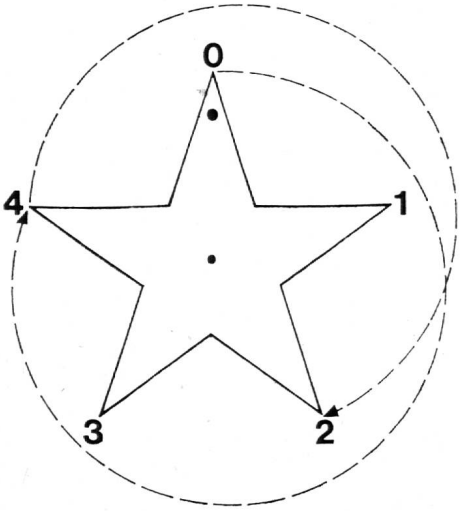

On arrivera ainsi à la création d'un tableau de toutes les combinaisons.

premier mouvement

* ↙	0	1	2	3	4
second mouvement 0	0	1	2	3	4
1	1	2	3	4	0
2	2	3	4	0	1
3	3	4	0	1	2
4	4	0	1	2	3

Nous avons ainsi défini, tout à fait empiriquement, une structure de groupe abélien portant sur un ensemble de mouvements $\{0 ; 1 ; 2 ; 3 ; 4\}$ muni d'une opération « * ».

L'opération est *interne* : la combinaison de deux éléments de l'ensemble donne un élément du même ensemble. Elle est *associative* : la combinaison de plusieurs mouvements peut toujours se ramener à une combinaison deux à deux. Elle possède un élément *neutre* : le mouvement 0. Chaque élément possède son *symétrique* : 1 * 4 = 0 ; 2 * 3 = 0 ; etc...

Enfin l'opération est *commutative* : 1 * 3 = 3 * 1

Notons encore que le même travail pourrait être effectué, avec des élèves plus âgés, en partant de la division et en établissant le tableau des classes de reste modulo 5.

Exemples :

27 : 5	reste 2	31 : 5	reste 1
(27 + 31)	: 5	reste 2 *	1 = 3
18 : 5	reste 3	12 : 5	reste 2
(18 + 12)	: 5	reste 3 *	2 = 0
134 : 5	reste 4	245 : 5	reste 4
(134 + 249)	: 5	reste 4 *	4 = 3

TROISIÈME ÉTAPE
Groupe de transformations

On atteindra ici un niveau d'abstraction plus élevé mais qui porte toujours sur la même notion. Pour faciliter la compréhension des lignes qui suivent, nous suggérons au lecteur non averti de se fabriquer le matériel décrit plus haut. Prenons un ensemble de lettre E = $\{a, b, c, d, e\}$

Etablissons une règle arbitraire de correspondance :

A a on fait correspondre c ; à b on fait correspondre d ; à c on fait correspondre e ; etc.

a → c
b → d
c → e
d → a
e → b

On obtient ainsi une règle de transformation (cette règle est équivalente à une rotation de deux crans de l'étoile à 5 branches). Appliquons deux fois la règle r :

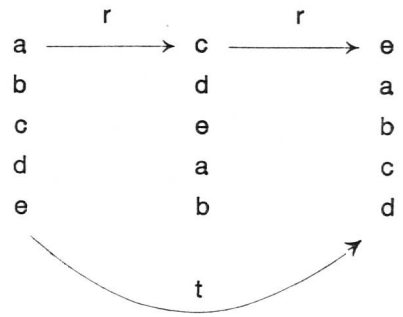

Nous obtenons une nouvelle règle de transformation t (qui correspond à une rotation de 4 crans).

Que se passera-t-il si on combine la règle r avec la règle t ?

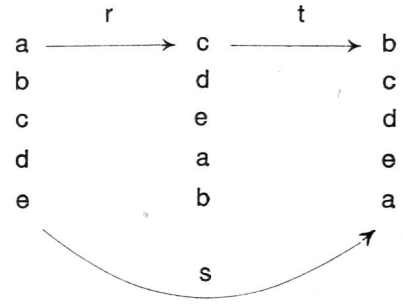

On constate qu'une nouvelle règle de transformation est ainsi définie. Appelons-la S (vérifions à quoi elle correspond dans la rotation de l'étoile).

Peut-on établir d'autres règles encore ?

Nous avons vu :

r
r * r = t
r * t = s

Nous trouverons encore :

r * s = z
r * z = 0

Il n'y en a pas d'autres. On pourra le vérifier en établissant le tableau de composition suivant :

premier mouvement

* ↙	r	t	s	z	o
second mouvement r	t	s	z	o	r
t	s	z	o	r	t
s	z	o	r	t	s
z	o	r	t	s	z
o	r	t	s	z	o

On constatera la similitude (ou l'isomorphisme) de ce groupe avec celui de la deuxième étape.

R. Hutin.

L'homme est le maître de la terre : il trait la vache ; il plume la poule ; il attelle le bœuf ; il dompte le lion ; il racle le poisson ; il truffe la dinde ; il écartèle la grenouille ; il gave l'oie ; il avale l'huître ; il écrase la punaise ; il boit l'huile de foie de morue et il enfourche le canasson. C'est vrai; mais l'homme sera peut-être vaincu par la petite bête. Il est déjà très embêté lorsqu'il a des fourmis dans les jambes, la puce à l'oreille ou une araignée au plafond.

Henri Roorda, « A prendre ou à laisser », Editions l'Age d'Homme, Lausanne.

1900 - 1970 « Une expérience de pédologie »

Au début de l'année... 1900, sous le titre pompeux de « Une expérience de pédologie », l'*Educateur* publiait les résultats d'une enquête scolaire. Il s'agissait, pour les instituteurs concernés, de donner connaissance du texte suivant à leurs élèves :
« Jeannine est une petite fille de dix ans. Sa tante lui a donné pour son anniversaire une magnifique boîte de peinture. Un jour que sa maman est absente, Jeannine se met à peindre sur la tapisserie de la plus belle chambre de l'appartement. La tapisserie est tellement abîmée qu'il faudra la remplacer. Lorsque sa maman rentre, sa petite fille court à sa rencontre et s'écrie : « Maman ! viens regarder comme j'ai bien décoré notre belle chambre ! »
Les élèves devaient ensuite décrire les réactions qu'ils auraient eues s'ils s'étaient trouvés à la place de la mère.

« AUTRES TEMPS, AUTRES MŒURS »...

... dit-on et c'est bien la vérité si l'on considère les réponses données à cette époque. 2343 élèves ont prescrit au total 4139 punitions.
Dans l'ordre de fréquence, les punitions préconisées par les enfants de 1900 étaient :
Menaces et réprimandes : 19,4 %
Confiscation de la boîte de peinture : 12,5 %
Retenue à la maison : 10 %
Viennent ensuite : réclusion à la cave, au grenier ou au cachot. Réparation aux frais de l'enfant. Séjour au lit. Le fouet. Privation d'un repas, etc...
Or, cette année, par simple curiosité et sans prétendre attribuer une valeur quelconque à la statistique comparative des résultats, nous avons interrogé 57 élèves du Centre pédagogique de Malvilliers qui ont proposé en tout 114 punitions (en moyenne 2 par enfant). Ces élèves vivant en internat sont âgés de 7 à 16 ans; ils sont débiles légers ou caractériels ou même débiles caractériels.
Si l'on analyse les réponses données, on constate que plus du 50 % d'entre eux préconisent de punir la petite Jeannine par un séjour plus ou moins prolongé (de 2 heures à 3 jours) au lit ; la réprimande vient en second lieu avec 40 %; puis on trouve la fessée (17 %), le repas supprimé et la confiscation (16 %) ; viennent ensuite la retenue, le payement de la réparation par l'enfant, le pensum, etc.
Plus de la moitié des élèves du CPM assortissent la ou les punitions d'une explication, principe depuis longtemps en vigueur au Centre.

DE LA RÉCLUSION AU CACHOT A LA SUPPRESSION DE LA TV

Si la peine du fouet a disparu de même que la réclusion à la cave, au grenier ou au cachot, le régime au pain et à l'eau, ainsi que la « tirée » d'oreilles, le lit semble représenter un lieu de méditation idoine, la réprimande conservant tout son poids alors que la confiscation de la boîte est une solution de prévoyance qui évitera peut-être une récidive. Quant à la fessée, c'est une force de frappe qui n'est pas négligée par certains parents mais qui n'est utilisée que très exceptionnellement dans l'internat en question. Quelques enfants ont prescrit la suppression de la TV, punition inimaginable au début de notre siècle.
Un garçon de 15 ans s'exprime comme suit : « Jeannine, tu es une vilaine fille et tu seras punie ; mais comme tu as ton anniversaire et que tu as 10 ans, je ne ferai rien de cela. Mais, par contre, je confisquerai ta boîte de peinture en attendant que j'aie acheté des feuilles pour que tu puisses peindre. »
Un autre se signale par sa grande sévérité : « Je la punirais sévèrement. Je la taperais et la mettrais au lit trois jours. Je cacherais sa boîte de couleurs. Je lui ferais payer la tapisserie et je ne voudrais plus qu'on achète des crayons ou de la peinture à Jeannine. »
Deux élèves pardonnent et vont même jusqu'à féliciter la fillette pour son goût et son adresse.
Cependant, aucun enfant du CPM n'a évoqué le jeune âge de la fillette pour excuser son manque de discernement. Serait-ce qu'à notre époque un enfant de dix ans ne céderait jamais à la tentation de peindre sur une tapisserie ? Ou alors pourrait-on encore être de l'avis de ce garçon de 14 ans qui prétendait, il y a 70 ans : « La maman n'aurait pas dû laisser cette petite fille toute seule, aussi ne lui dit-elle rien ! »

Ch.-E. Guyot.

8000 symboles pour voyager sans dictionnaire

La «communication instantanée » est-elle possible ? Autrement dit, y aura-t-il moyen un jour de faire le tour du monde en comprenant toujours et partout les panneaux « danger », « pompe à essence » ou « restaurant » alors qu'on parle dans le monde des milliers de langues ?
Un spécialiste américain du « design » industriel, Henry Dreyfuss, pense que c'est chose faisable. Il y a des années maintenant qu'il collectionne de petits morceaux de papier sur lesquels il a relevé tous les symboles possibles et imaginables utilisés dans les pays du monde entier. Actuellement, avec l'aide de son assistant et de sa femme, il classe tous ses signes (il en a réuni huit mille) pour en faire un dictionnaire universel de communication qui pourra se révéler très utile en certaines circonstances.
En effet, si les signaux routiers ont la même signification à travers toute l'Europe, grâce à des accords internationaux, il n'en est pas de même à l'échelle mondiale et le triangle rouge qui signifie « danger » en France, veut dire « atterrissage d'hélicoptères » aux Etats-Unis et « contrôle des naissances » aux Indes !
« Or, déclare toujours M. Dreyfuss, ne serait-il pas souhaitable que dans le monde entier, où qu'il se trouve, même un enfant ne sachant pas lire puisse reconnaître le signal « danger » ? Toutefois, un certain nombre de signes sont déjà universels (notes de musique, chiffres, signaux de navigation), mais il s'agit là de symboles assez élaborés. Pour se faire comprendre par n'importe qui, on a recours aux dessins stylisés. C'est surtout dans ce domaine que M. Dreyfuss voudrait innover. Il a eu cependant quelques déconvenues en effectuant des essais : ayant expédié des colis « fragiles » accompagnés de symboles qu'il croyait pouvoir être compris partout, il a eu la mauvaise surprise d'apprendre que ceux-ci étaient arrivés en piteux état...

L'O.P. électronique

S'appuyant sur les possibilités offertes par l'électronique, une société nouvellement fondée à Düsseldorf a mis sur pied un centre d'orientation professionnelle entièrement automatique.
Un dispositif de commande, dont chacune des cent trente touches correspond à une profession déterminée, permet d'obtenir un maximum d'informations concernant les débouchés, la formation exigée, le perfectionnement en cours de carrière, etc.
La « Maison des Métiers » possède en outre une salle de cinéma où l'on projette des films spécialisés et des documentaires sur les différents métiers.

dossier

La conservation de la nature

Qu'est-ce que la nature ? Tout est-il nature ? La nature... Nous avons pris l'habitude de dénommer ainsi tout ce que l'homme n'a pas créé. L'homme lui-même est nature (« Le Singe Nu »). Peut-il cesser d'être naturel ? Faut-il condamner tout ce qu'il fait ?
Qu'il se soit imposé, c'est naturel ; toutes les espèces cherchent à s'imposer. Qu'il commence maintenant à étouffer sur cette Terre d'Augias, c'est encore naturel ; tel est le destin de toute expansion en vase clos. Alors, où est la limite ?

Du chasseur à l'homme industriel

Au temps où les hommes étaient encore tous chasseurs et nomades, leur population était automatiquement limitée par la quantité de nourriture disponible. Ils avaient relativement peu d'influence sur la nature. A noter pourtant qu'ils ont certainement touché au capital vers la fin de la dernière glaciation. Certaines extinctions d'espèces (mammouth, ours des cavernes, etc.) paraissent pour le moins suspectes.
Après les chasseurs sont venus les pasteurs nomades. « Le nomade n'est pas tant le *fils du désert* que son père » (Reifenberg, cité par Dorst). Le surpâturage, en effet, a laissé son aride témoignage tout autour de la Méditerranée, et ailleurs.
Plus tard, encore, beaucoup de régions couvertes de forêts sont devenues la proie des agriculteurs qui, selon le système toujours en vigueur dans quelques régions du globe, déboisaient au fur et à mesure que les terrains appauvris étaient laissés à l'érosion. Plus récemment, ce sont eux également qui, en asséchant les marais et en canalisant les cours d'eau, ont porté atteinte aux nappes phréatiques et à leur alimentation.
Ils n'ont pu le faire qu'avec les moyens techniques de l'homme industriel, véritable sorcier novice, dont les boomerangs chimiques polluent notre environnement, dont l'astuce n'a su limiter que le nombre des morts, pas celui des vivants, dont les déchets s'érigent en couche géologique. Bouleversement des équilibres naturels, disparition de biotopes et d'espèces, bruit, rythme de vie, dépressions... il ne lui manque rien au palmarès.

Suis-je contre le progrès ?

Le terme s'applique autant à la maladie qu'à la convalescence. Je suis donc en faveur de certains progrès — pas tous. Le Progrès, c'est un mythe, une aubaine, un monstre, un tueur à gages. Peut-on penser sincèrement que l'expansion humaine ne s'arrêtera jamais ? Si elle doit s'arrêter, quand ? Jusqu'à quel point peut-on aller trop loin ? Jusqu'au point de non-retour. Nous sommes peut-être tout près de ce point-là (qui sera un point final).
D'autre part, subsiste-t-il le moindre doute quant au fait que nous sommes l'espèce élue, visée, voulue par l'évolution, l'espèce-dessert, la dernière, la suprême, le glorieux aboutissement ? Le droit moral de tout gaspiller est en jeu.
L'homme industriel sera-t-il suivi de l'homme sage (l'Homo sapiens adulte)? Il le faudra bien. Il deviendra sage de gré ou de force ! On sauvegardera les grands équilibres vitaux pour l'homme, on réparera le réparable. L'homme sage, siégeant au Conseil de l'Europe, a proclamé l'année 1970 « Année de la Nature ». Il s'agit précisément de la conservation des ressources naturelles. Toute l'Europe en entend parler.

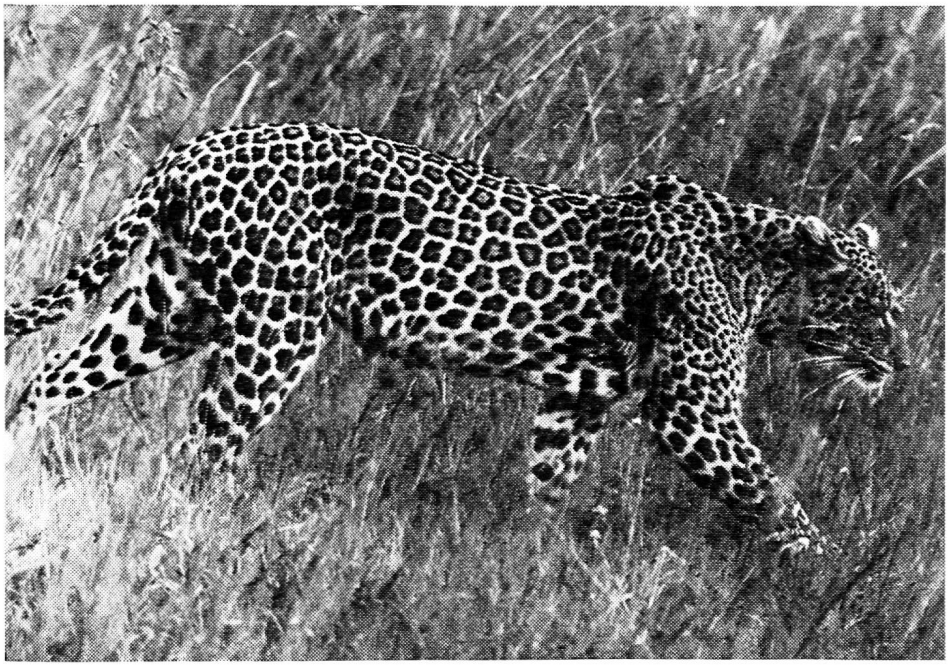

Alors que les félins tachetés (voici le léopard) sont en voie de disparition totale, l'actrice italienne Gina Lollobrigida a une garde-robe qui a coûté la vie à 250 de ces animaux, et en particulier un maxi-manteau de fourrure représentant une dizaine de tigres, soit 2% de toute la population de tigres vivant à l'état sauvage dans le monde...
« Peut-être la mode des félins tachetés déclinera-t-elle au moment où, un jour d'hiver, la femme portant un manteau de vrai léopard rencontrera dans la rue quinze femmes portant des manteaux de faux léopard strictement semblables au sien. Ou bien la mode passera parce qu'elle ne sera plus assez jeune, parce que les jeunes femmes dépourvues de snobisme considéreront le léopard, le jaguar, l'ocelot (et tous les autres) comme des fourrures vieux jeu (des « fourrures à maman »), pour femmes âgées et pour parvenues... »

(Texte et photo de Charles A. Vaucher, Genève.)

BILAN DES DÉGÂTS

1. Espèces éteintes

La paléontologie montre qu'une espèce a une durée de vie moyenne bien supérieure au million d'années. C'est par conséquent à l'homme qu'il faut attribuer la disparition, rien qu'en ce qui concerne les mammifères, de 110 à 120 espèces (sur un total de 6000), dont une cinquantaine depuis le début du siècle. Il y a cent ans, les bisons et les colombes migratrices traversaient l'Amérique du Nord au nombre de plusieurs dizaines de millions. En 1914 mourait le dernier pigeon de cette espèce, tandis qu'il restait une trentaine de bisons ! La rhytine de Steller (mammifère marin), découverte en 1741 dans le détroit de Béring, semblait définitivement exclue de la faune terrestre 27 ans plus tard.
Le mao de Nouvelle-Zélande (3,50 m.)

et le grand pingouin des côtes atlantiques (75 cm.) sont parmi les quelque 150 formes d'oiseaux qui n'existent plus depuis que l'homme existe. La chasse et la disparition des biotopes sont causes de ces extinctions. Les collectionneurs, pour leur part, se sont surtout attaqués aux papillons et aux plantes. Il faudrait encore ajouter que près des deux tiers de la forêt vierge sont anéantis ; or, nous avons besoin de cette forêt (oxygène) ; et il faut des milliers d'années pour la reconstituer, pour autant que cela soit vraiment possible.

2. Résumé des autres maux

Empoisonnement, famine généralisée, névrose collective, cataclysme, asphyxie, dégénérescence biologique. Ce n'est peut-être qu'une répétition, mais c'est utile.

RAISONS D'AGIR

En plus des raisons scientifiques et objectives qui découlent des constatations précédentes, et des raisons morales évoquées (avons-nous le droit ?...), il en est d'autres, affectives, qui militent tout aussi impérieusement en faveur d'une conservation efficace :

- raisons esthétiques (la nature est belle à contempler) ;
- raisons sentimentales (l'amour de ce que nous n'avons pas fait) ;
- raisons artistiques et poétiques (la nature est une source d'inspiration d'une richesse inégalable).

Au cours de la première moitié du XXe siècle, on protégeait surtout la nature à la suite d'élans affectifs ; ce sont maintenant les motifs scientifiques qui poussent à sa conservation. Les financiers à convaincre ne sont peut-être sensibles qu'à l'aspect économique de la question. Peu importe ce qui l'emporte...

BUTS A ATTEINDRE

1. Vivre sans polluer.
2. Utiliser les intérêts (de la nature) sans toucher au capital.
3. Respecter les équilibres naturels (les superviser).
4. Réparer ce qui peut l'être (reboisement, etc.).

Et en Suisse?

DIAGNOSTIC

72 km² de marais asséchés dans le seul canton de Vaud. Surpopulation sur le « Plateau » suisse. Réseau de communications le plus dense du monde. Pollution au troisième degré. Chaque minute, 40 m² de nature disparaissent, l'équivalent de quatre villes de Neuchâtel chaque année. Les moyens de remontée mécanique : 65 installations en Suisse en 1945, 1004 en 1969.

Castor, lynx, loup, ours, chat sauvage, sanglier, bouquetin et loutre ont disparu à un moment donné ou sont en voie de disparition. Le bouquetin et le castor ont été réintroduits, ce dernier dès 1958, et dans au moins huit cantons. L'effectif des sangliers est contrôlé. Le chat sauvage et la loutre sont protégés. La réintroduction de l'ours, du lynx et éventuellement du loup est à l'étude, combattue vivement et à tort.

LES INSTITUTIONS

Loi fédérale récente protégeant les forêts, les roselières, les reptiles, les batraciens, les fourmis rousses, les orchidées, etc. La Confédération participe financièrement aux opérations de sauvegarde de la nature. Commission fédérale pour la conservation de la nature, établissant la liste des quelque 110 sites d'importance nationale, ou internationale (comme la rive sud du lac de Neuchâtel).

Il y a aussi un bureau fédéral s'occupant en permanence de ces problèmes.

Lois cantonales à l'étude ou achevées. Commissions cantonales — inventaires cantonaux des richesses naturelles. Services concernés: forêt, chasse et pêche, hygiène et santé publique, urbanisme.

Ligue suisse pour la protection de la nature (à ne pas confondre avec le Heimatschutz, qui protège les monuments). Environ 50 000 membres. Siège à Bâle. Cotisation annuelle de 6 fr. (enfant 3 fr.). Sections cantonales et comités régionaux de vigilance. Les organismes internationaux (Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, ainsi que le World Wildlife Fund) ont leur siège en Suisse.

Les études sont menées par les universités, les musées, les jardins zoologiques et botaniques. Il existe partout un grand nombre de sociétés scientifiques telles que les cercles de sciences naturelles, etc.

pour eux, il est déjà trop tard...

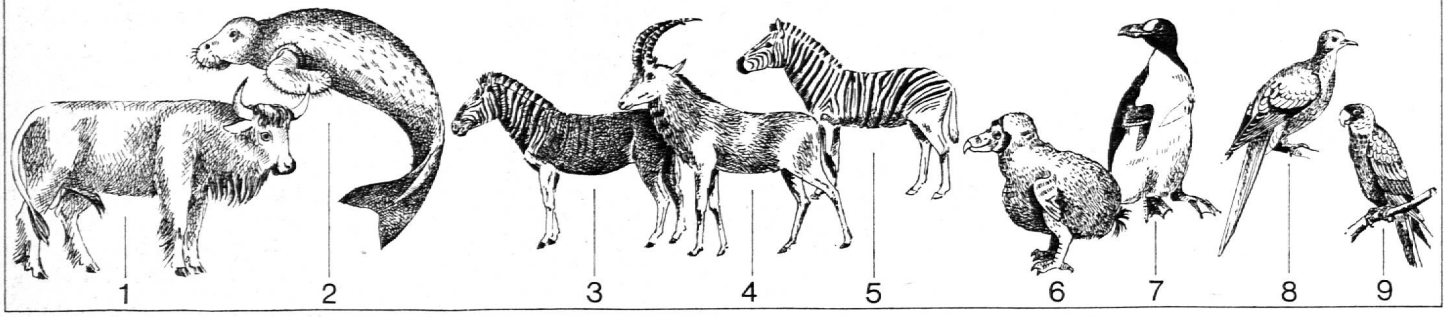

Quelles que soient les destructions opérées par la nature, c'est l'homme qu'il faut d'abord amener au banc des accusés dans le procès de l'extermination du monde animal. Il est le responsable, direct et parfois conscient, de l'extinction de très nombreuses espèces. Malgré les progrès de la science, il ne sera jamais en mesure de recréer des animaux disparus, tels 1) l'aurochs, 2) la vache de mer de Steller, 3) le quagga, 4) l'antilope bleue, 5) le zèbre de Burchell, 6) le dronte, gigantesque pigeon de l'île Maurice, 7) le grand pingouin, 8) la colombe migratrice et 9) le perroquet des Carolines.

Pour ne s'arrêter en détail qu'à son seul exemple, le grand pingouin avait été découvert en 1534 par le navigateur français Jacques Cartier sur la côte nord-est de Terre-Neuve. Cartier en trouva une telle quantité qu'il écrivit plus tard : « En moins d'une demi-heure nous en remplîmes deux bateaux ». La destruction de cet oiseau, si bien commencée, continua à un point tel que trois cents ans plus tard, le dernier représentant de l'espèce avait disparu.

Aujourd'hui, un grand pingouin naturalisé vaut plus de 3000 dollars et un seul de ses œufs plus de 1000 dollars...

(Dessins W. W. F.)

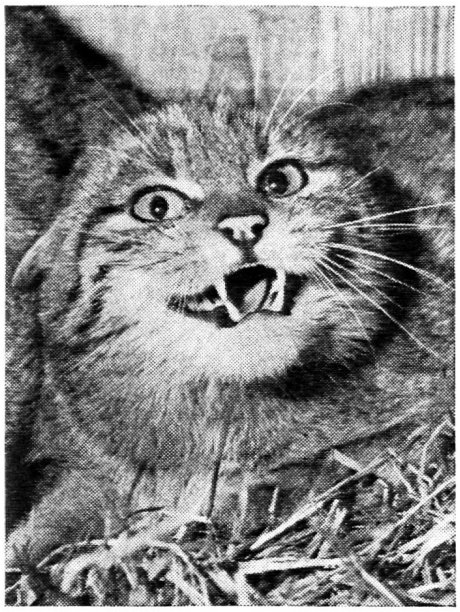

Les chats sauvages sont en voie de disparition dans notre pays. A « La Garenne », station d'acclimatation et d'élevage édifiée à Le Vaud, au-dessus de Nyon, on peut en voir un très beau couple, dont voici le mâle. De nombreuses espèces sauvages de la faune indigène et européenne vivent à « La Garenne », qui constitue un but de promenade scolaire idéal sur les pentes du Jura vaudois.

ACTIONS DE SAUVEGARDE

a) plans de zones (aménagement) ;
b) traitement de tous les déchets (solides, liquides, gazeux) ;
   — stations d'épuration des eaux usées ;
   — usines d'incinération des ordures ;
   — filtrage des gaz d'échappement;
   — utilisation des déchets radioactifs ;
c) législation protégeant espèces et biotopes, avec gardes à l'appui ;
d) mise en réserve des régions menacées (moyens en œuvre : plans d'extension ; location ; achat).

Sortes de réserves

Réserves dites totales ou intégrales ; réserves partielles (l'exploitation continue) ; réserves scolaires (pour l'éducation) ; réserves de chasse et districts francs.

Quelques réserves de Suisse romande

Valais : forêt vierge de Derborence (réserve totale), lac Tanay.
Neuchâtel : bois des Lattes (Ponts-de Martel), Creux-du-Van.
Jura bernois : Combe-Grède, étang de Gruyère.
Genève : bois du Faisan, marais de Mategnin.
Fribourg : lac des Joncs (Châtel-Saint-Denis), bois de Cheyres.
Vaud : vallon de Nant, Pierreuse (Château-d'Œx), Grangettes (Villeneuve), réserve de Cudrefin (VD, NE, BE).
Il y en a beaucoup d'autres.

Le Parc national suisse

Surface : 168 km². Réserve intégrale, créée en 1914. Basse-Engadine. Plus de cent mille visiteurs chaque été, dédommageant ainsi largement les communes lésées. Règlement imposant une stricte discipline. Itinéraires nombreux et variés. Interdiction absolue de sortir des sentiers autorisés. Possibilités de logement et de restauration avec réservation préalable. Cabanes et hôtel au cœur du parc. Le blockhaus Varush, don des Coopératives Migros à la jeunesse suisse, est gratuit pour les enfants. Pour une visite approfondie, il faut au moins une semaine. Guides. Publications. Savoir où regarder. Jumelles indispensables. Marmottes, bouquetins, chamois, cerfs, aigles, etc. Maison du parc national, à Zernez, ouverte au public (musée, etc..).

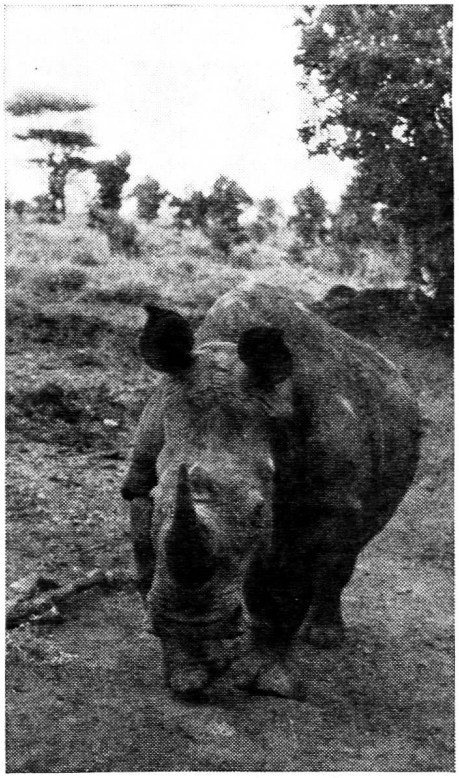

En raison d'une croyance absurde selon laquelle la corne du rhinocéros a le pouvoir de rendre aux hommes fatigués la vitalité de leur jeunesse, les cinq espèces de rhinocéros encore existantes (rhinocéros noirs, blancs, des Indes, de Sumatra et de Java), sont sans cesse massacrées en Asie et en Afrique par des braconniers. Le rhinocéros blanc — il en reste environ 3000 en Afrique — a été photographié en Ouganda, où le W.W.F. s'attache à son sauvetage.

La mort par suicide ?

Dans le cadre de l'exposition « SOS Nature » qui se tient actuellement à La Chaux-de-Fonds, la Ligue suisse pour la protection de la nature et l'Union internationale pour la conservation de la nature à Morges publient une documentation dans laquelle elles se posent une série de questions :

● Les terres érodées à cause de défrichements inconsidérés couvrent une superficie de 600 à 700 millions d'hectares à travers le monde, soit la moitié des terres cultivées, et une partie peut être considérée comme morte. Si l'on entassait dans des wagons de marchandises les masses d'humus qui sont emportées chaque année aux Etats-Unis par les eaux et les vents, on formerait un train faisant dix-huit fois le tour de la terre.

● Annuellement, environ trois millions de tonnes d'hydrocarbures sont rejetées à la mer, soit l'équivalent de cinquante « Torrey Canyon » (le pétrolier de sinistre mémoire). En Allemagne, les infiltrations de mazout dans le sol représentent entre 250 000 et 2,5 millions de litres par an ; or un seul litre de mazout suffit à rendre imbuvable l'eau que consomme une personne pendant deux ans.

● Au Brésil, la forêt d'Araucarias qui s'étendait sur le sud-est du pays régresse de 250 000 hectares par an et aura disparu dans une quarantaine d'années. L'édition d'un numéro du dimanche du New-York Times consomme à elle seule le bois de 77 hectares de forêt, soit plus que toute la forêt de Sauvabelin, au-dessus de Lausanne.

● Quand une école de recrues nettoya la forêt de Finges, en Valais, il fallut onze camions de cinq tonnes pour évacuer les déchets et ordures abandonnés. Peu auparavant, un incendie causé par des inconscients avait détruit soixante hectares.

● Alors que les réserves d'eau potable diminuent, la consommation en Suisse par habitant et par jour a passé de 100 litres en 1900 à 400 litres aujourd'hui, et le nombre des consommateurs a plus que doublé sur le Plateau.

● A New-York, à la suite d'une campagne de presse contre les gaspillages d'eau, la consommation a pu être réduite de 20 pour cent.

● En Suisse, quarante mètres carrés de terre cultivable disparaissent chaque minute pour les constructions.

● 80 pour cent des hauts marais de plaine ont disparu du Plateau suisse depuis le début de ce siècle. Dans le seul canton d'Argovie, 400 espèces végétales ont disparu, soit le tiers de celles qui s'y trouvaient. Dans le seul district vaudois de Nyon, trente-huit kilomètres de ruisseaux ont disparu en quarante ans.

Parcs nationaux d'autres pays

France : La Vanoise. Italie : Le Grand Paradis. USA : Yellowstone NP (10 000 km²). Canada : PN des Bisons (45 000 km²). Afrique : PN Kruger (21 000 km²). Antarctique : PN de Terre-Adélie (400 000 km²), etc.

ENSEIGNEMENT

La conservation des ressources naturelles est un problème universel concernant toutes les branches enseignées, ou peu s'en faut. Plutôt que de consacrer des heures spéciales à ce sujet, il est préférable de le laisser transparaître à chaque occasion, en rattachant chaque fois l'aspect découvert au contexte général de la situation humaine. Il s'agit au fond d'éviter tout dogmatisme et de se rappeler qu'il faut connaître pour aimer, et aimer pour protéger.

Enseigner les sciences, alors. Je propose le schéma suivant :

— au degré inférieur, étude des éléments simples (sans livre de l'élève) ;

— au degré moyen, étude des biotopes et détermination des espèces les composant (avec livres de détermination) ;

— au degré supérieur : aspects chimiques et physiques, équilibres et composantes, biologie, écologie (avec un abondant matériel, bien sûr).

BIBLIOGRAPHIE

Et la Nature ?, de R. Hainard (De Buren, 1943).

La Planète au Pillage, de F. Osborn (Payot 1949).

Destruction et Protection de la Nature, de R. Heim (Colin, 1952).

Schweizer Naturschutz am Werk, de la LSPN (1959).

Collection *Le Monde Vivant* (Life).

Avant que Nature meure, de J. Dorst (Delachaux et Niestlé 1965).

A la Découverte de la Nature, d'O. Paccaud (Delachaux et Niestlé, 1967).

Je découvre... la Nature en Danger. — Il y a les livres que l'on lit — il y a aussi ceux que l'on fait. Vous connaissez certainement les livres actifs de l'éditeur lausannois André Eiselé, ces ouvrages qui requièrent la participation du lecteur, au moins pour l'illustration. Dans la série du livre-herbier, qui comprend déjà plusieurs titres et qui convient parfaitement au travail par groupes (à l'école), vient de paraître : « Je découvre... la Nature en Danger ». Ce dossier de la conservation de la nature, très bien conçu, doit amener les participants co-auteurs à une véritable prise de conscience. Il sera, hélas, facile à illustrer !

Robert Gogel.

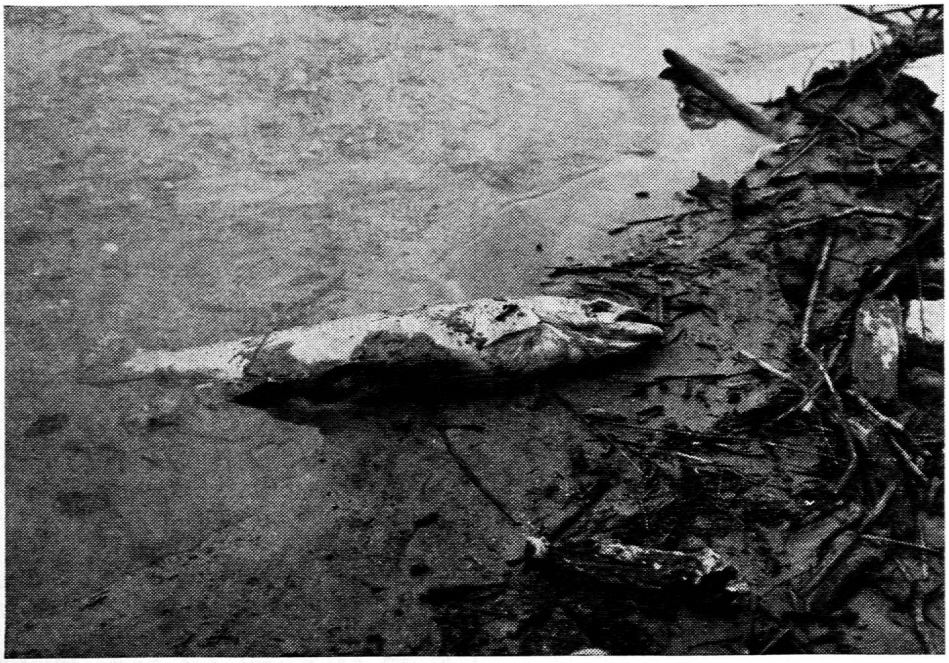

Sur une plage du Léman... Un document à verser au dossier de la pollution des eaux dans notre pays. De retour des Etats-Unis, Jacques Piccard a fait connaître récemment son désir d'appuyer les mouvements de conservation de la nature dans notre pays et de s'associer aux efforts des savants qui combattent les pollutions. Son projet ? Construire un nouveau mésoscaphe de recherche sur la pollution et qui opérerait dans les eaux du Léman d'abord, puis dans les autres lacs suisses.

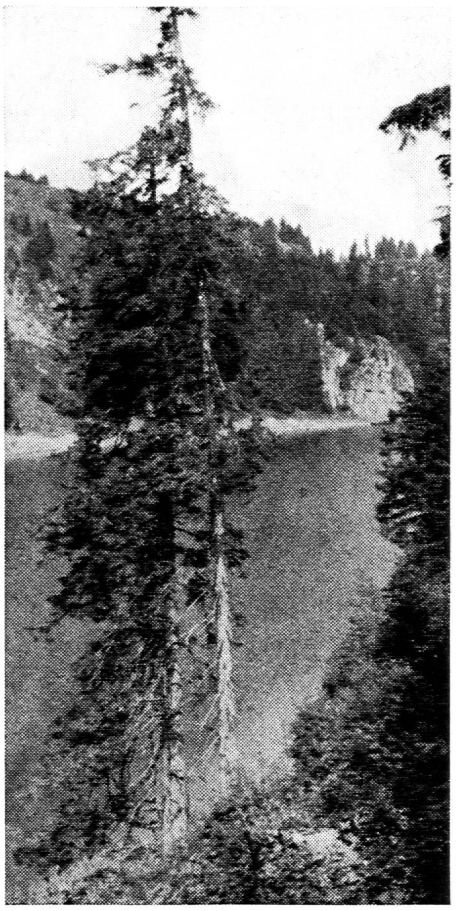

Nous retrouvons la joie et la santé dans le calme incomparable de la nature sauvage — ici, le lac Tanay, en Valais. Mais en sera-t-il de même dans cinquante ans, dans vingt ans même ? A l'instar de nos monuments historiques, nous devons conserver au maximum nos espaces naturels.

(Photos F. Vollmar/W.W.F.)

● Chaque jour, le Rhin charrie en direction de Cologne 20 000 tonnes de déchets industriels concentrés, de quoi remplir vingt chalands. L'étude sur la rivière Columbia (Etats-Unis), sur laquelle se trouve un réacteur atomique, a révélé que, si la radioactivité de l'eau restait relativement insignifiante, la radioactivité du plancton était deux mille fois plus élevée, celle des poissons se nourrissant de plancton quinze mille fois, celle des canards se nourrissant de poissons quarante mille fois, celle des jeunes hirondelles nourries d'insectes près de la rivière cinq cents mille fois, celle des œufs d'oiseaux aquatiques un million de fois plus forte.

● En Suisse, les seuls déchets solides des ménages et de l'hôtellerie représentent 900 000 tonnes par an, soit l'équivalent d'un train de marchandises s'étirant de Bâle à Copenhague. Chaque habitant produit entre 0,8 et 1,6 kilo de déchets par jour. Dans une ville de 200 000 habitants, l'usine d'incinération reçoit chaque jour à peu près 240 000 kilos d'ordures et rejette 24 000 kilos de cendres et des gaz toxiques.

la « récré »

Incorrectement

La maîtresse dit :
— Voici une phrase incorrecte : le cheval et la vache est dans le pré. Où est la faute ?
Une voix timide s'élève :
— Ce qui est incorrect, c'est de nommer le monsieur avant la dame !

Correctement

Dans cette famille, on tient un beau langage. En visite avec sa maman, le garçonnet demande :
— Dis, maman, quand est-ce qu'on se taille ?
— Où as-tu appris ce langage ? demande la mère, veux-tu parler correctement !
— Pardon maman, réplique alors le petit, quand se taille-t-on ?

Définition

— Epelle-moi « responsabilité ».
— R e s p o n s a b i l i t é.
— Et qu'est-ce que cela veut dire ?
— Ça veut dire que si j'ai deux boutons à ma culotte et que j'en perds un, c'est l'autre qui a toute la responsabilité.

Enfilons les perles

Le kangourou. — **C'est un animal d'Australie qui a sur le ventre une poche dans laquelle il se réfugie en cas de danger.**
Le chat. — **Le chat est un animal cylindrique. Il fait deux couvées par an. Il couve ses œufs au galetas. Il y a l'angola.**
Attila. — **Je crois que là où passait Attila, l'herbe repoussait quand même un peu parce que ses chevaux faisaient tout de même un peu de crottin.**
La vache. — **Ses jambes vont jusque par terre. Au sud de son ventre se trouvent les mamelles. Elle a quatre tétons pour qu'on puisse la traire. Avec son lait, on fait du café.**

Sciences naturelles

L'instituteur demande :
— Citez cinq choses dans lesquelles il y a du lait.
Paul :
— Le beurre, le fromage... et trois vaches.

Épitaphe

Le maître à l'élève :
— Qu'est-ce qui a rendu Pasteur célèbre ?
— Sa mémoire.
— Qu'est-ce que tu veux dire ?
— Sur sa statue, il y a écrit : « A la mémoire de Pasteur ».

Hypersensible

Une tendre mère présente son fils au directeur de l'école :
— Surtout, Monsieur, il faut le traiter avec une extrême douceur. C'est un être hypersensible. Ne le brutalisez jamais, les résultats seraient catastrophiques ! Si jamais il fait une sottise, il suffit de punir son voisin : l'exemple suffira à le corriger !

A cause d'une femme

Un petit garçon rentre de promenade et dit à sa mère :
— Papa et moi, nous nous sommes fâchés en route.
— Pourquoi donc ?
— A cause d'une femme.
— Quoi ?
— Oui, nous avons rencontré mon institutrice et papa lui a demandé comment je travaillais.

— Ça les rend beaucoup plus attentifs...

CE QUE PARLER VEUT DIRE

Selon qu'ils sont dits par les parents ou par les enfants — et aussi parfois par les maîtres ou les élèves... — les mots et les formules prennent une résonance souvent différente. C'est cette constatation qui est à l'origine du « Petit Lexique Parents-Enfants » réalisé par M. André Berge, spécialiste de la psychologie enfantine, vice-président de l'Ecole des Parents (Paris).

Voici par exemple les deux définitions que donne l'auteur du terme « terrible ». La première est : *« Adjectif qui qualifie les enfants qui ne font que des bêtises »*... et la seconde : *« Adjectif qui désigne quelque chose ou quelqu'un de formidable »*.
Chez les parents — et quelques instituteurs — l'adjectif « facultatif » s'utilise *« pour désigner un travail que les écoliers ont à faire »*, tandis que chez les enfants, il *« désigne un travail qu'on n'a pas à faire »*.
Quant aux vacances, voici leur double sens : *« Epoque des devoirs de vacances »* et *« Epoque de la vacance des devoirs »*.
Ce petit livre n'a qu'une trentaine de pages. Mais on passe beaucoup de temps à lire entre les lignes. En post-scriptum, les éditeurs s'adressent au lecteur en ces termes : « Peut-être, mis en appétit par la fantaisie des éléments proposés, aurez-vous envie de réaliser votre propre lexique enfants-parents... Vos souhaits, critiques et suggestions seront les bienvenus ». Prenez ces éditeurs aux mots !
Illustré avec beaucoup d'humour par Robert Le Pajolec, le « Petit Lexique Parents-Enfants » est publié par les éditions Magnard et l'Ecole des parents et des éducateurs, 4, rue Brunel, Paris (17e).

fribourg

Coup d'œil

Il y a tout juste six mois, Fribourg accueillait les délégués de la SPR en la salle du Grand Conseil. Point n'est besoin de vous rappeler, chers collègues, quel était l'objet de cette assemblée, puisqu'elle fut l'occasion d'inscrire au livre d'or de la SPR la naissance de son cinquième enfant : la SPF.

Aussi, est-il bon, après une telle période, de faire le point, de se demander où l'on est et où l'on va.

Je ne puis m'empêcher, en songeant à la SPF, de rendre hommage à celui qui fut à l'origine de notre adhésion à la Société pédagogique romande, notre président et ami, Alexandre Overney.

Certes, beaucoup d'entre nous ressentions la nécessité d'une telle union, mais notre président a le très grand mérite d'avoir su, par sa conviction personnelle et par son travail inlassable, forger les esprits et surmonter les obstacles. Cher président, le vote de Morat, vote unanime, avouons-le, ne fut-il pas pour vous une source de satisfaction et la preuve de la confiance que vous témoigne le corps enseignant fribourgeois ?

Aussi, à la veille de la première assemblée SPF, tenons-nous tout particulièrement à vous dire encore notre profonde gratitude, et à vous assurer de notre réel soutien.

C'est donc sous l'égide d'un président dévoué et dynamique que le comité provisoire se mit à la tâche. Les obstacles ne manquèrent pas. Dans « l'Educateur » N° 1, notre président écrivait en effet : « Amener notre corps enseignant à prendre la décision d'entrer dans la SPR aura été une tâche relativement facile pour les responsables de la nouvelle SPF comparativement aux difficultés d'adaptation qui restent à vaincre ». Ils furent de tous ordres : création d'une association des maîtres de langue française indépendante de l'association cantonale, en raison du bilinguisme de notre canton ; problèmes financiers ; désignation des différents délégués à la SPR et à ses commissions ; désignation d'un bulletinier ; maintien du « Faisceau » comme organe de liaison avec nos collègues de langue allemande, etc...

Le comité eut aussi des satisfactions. La plus grande fut sans doute l'acceptation du corps inspectoral de faire partie intégrante de la SPF.

Ainsi, après six mois de travail acharné, la plupart des obstacles ont été surmontés, et la première assemblée SPF de mai pourra marquer le début de la collaboration effective de tous ses membres à la grande famille des enseignants romands.

Certains se demandent peut-être ce que va leur apporter notre adhésion à la SPR. Cette question, bien que fondée, ne manque pourtant pas d'une certaine part d'égoïsme.

La SPR est encore pour beaucoup de maîtres une inconnue. Il faudra dès lors que chacun fasse l'effort de mieux connaître cette grande association dont il fait partie. Le plus sûr moyen d'y parvenir, c'est tout d'abord de prendre part aux différentes assemblées auxquelles il sera convoqué ; c'est aussi de lire avec une certaine attention l'« Educateur », reflet de l'immense travail qui se fait dans toute la Suisse romande pour améliorer l'enseignement à quelque degré que ce soit ; c'est enfin d'accepter de bon cœur, et de remplir de son mieux les responsabilités et les tâches que le comité lui demandera d'assumer.

Vous comprendrez dès lors, chers collègues, que le plus important n'est pas de se demander : *« Que va m'apporter la SPR ? »* mais plutôt : *« Que vais-je apporter à la SPR ? »*

Charly Morand,
président C. Ens. Glânois.

Résolution concernant les classes d'orientation

Les maîtres titulaires et les candidats au diplôme pour l'enseignement dans les classes d'orientation de langue française, réunis en conférence à Bulle, le 23 avril 1970, sous la présidence de M. Max Ducarroz, inspecteur scolaire, considérant :

a) le besoin de revalorisation des élèves fréquentant les C.O. ;
b) le manque d'unité de vue dans le développement de ces classes et l'incertitude qui en découle ;
c) l'indécision des candidats au diplôme de maître C.O. consécutive à cette incertitude ;
d) l'entrée en vigueur probable d'un nouveau mode de répartition des dépenses scolaires ;
e) la construction prochaine de plusieurs complexes scolaires dont la planification doit être dépendante des structures scolaires

demandent qu'une décision de principe soit prise, cette année encore, concernant :

a) l'intégration des classes d'orientation au cycle secondaire ;
b) le passage de tous les élèves (excepté ceux des classes de développement) au degré secondaire **au plus tard** dès leur huitième année d'école ;

S.O.S.

Bulletinier cantonal !

Lorsque j'ai accepté de jouer le jeu (excusez-moi l'expression), je ne savais pas ce qui m'y attendait. Mon prédécesseur, Alexandre Overney, bulletinier ad intérim, avait rempli sa mission avec une telle maîtrise qu'il n'était guère facile de lui succéder. Cependant, à la veille de la métamorphose printanière de l'« Educateur », journal que d'aucuns ont critiqué avec objectivité, je me rends compte de la multiplicité des responsabilités qu'engendre pareille tâche.

Nous ne connaissons l'« Educateur » que depuis peu de temps, et, pourtant, nous nous réjouissons de sa nouvelle forme, de ce rajeunissement que, dès le début, nous avons souhaité. Permettez-moi, en votre nom, de féliciter les artisans de cette transformation.

Nous avons un rôle à jouer, et nous ne pouvons nous y soustraire. Ce journal doit être, dans une certaine mesure, le reflet des événements cantonaux. Nous avons la mission de présenter aux 7 000 lecteurs les réalisations entreprises chez nous en matière d'enseignement, de recherche pédagogique et de tenir à jour le calendrier des manifestations, assemblées ou regroupements fribourgeois.

Ce message intercantonal, le bulletinier ne peut pas en prendre seul la responsabilité. Aussi, permettez-moi de vous demander à chacun, enseignante ou enseignant, de faire un effort pour collaborer à la rédaction de cette rubrique cantonale comme aux différentes autres de l'« Educateur ». Envoyez-moi vos articles, faites-nous part de vos expériences, de vos recherches. Nous jugerons de leur valeur quant à la diffusion dans quelque rubrique que ce soit.

L'« Educateur » ne doit pas être le « canard » d'une certaine « gent », mais l'hebdomadaire que nous apprécions, que nous lisons avec plaisir, et auquel nous apportons une aide indispensable.

Nous sommes certains que, si chacun travaille dans cette optique, notre rubrique sera appréciée dans les autres cantons. Sortons de notre mutisme. N'acceptons pas que l'Ecole romande soit le domaine de quelques érudits, mais souvenons-nous qu'elle doit devenir le « modus vivendi » de chacun. N'attendez pas ! Faites fi de votre timidité ou de votre... paresse, et, avec courage, à vos plumes et crayons ! Ne comptez pas sur le voisin ; il raisonne comme vous. Quant à moi, je vous remercie d'ores et déjà pour votre collaboration.

François Raemy.

c) le statut des maîtres de classes d'orientation.

Les maîtres sont cependant conscients du fait que l'application des principes énoncés ci-dessus devra être échelonnée dans le temps pour tenir compte de certaines réalités, notamment du délai nécessaire pour leur donner une base légale. Ils admettent, en particulier, que certaines classes d'orientation soient momentanément stationnées en dehors de la localité siège de l'école secondaire dont elles dépendront pour tenir compte de locaux existants.

Au nom des participants : M. Carrel, maître C.O. ; V. Galley, maître C.O. ; A. Overney, maître C.O. ; M. Ducarroz, inspecteur C.O.

Convocation

Les membres de langue française de l'Association fribourgeoise du corps enseignant des écoles primaires et ménagères, MM. les inspecteurs,

sont invités à participer à l'assemblée constitutive de la Société pédagogique fribourgeoise, qui aura lieu à **Broc (Hôtel de Ville) le 21 mai 1970 à 8 h. 30.**

Tractanda : 1. Procès-verbal de l'assemblée de Morat (Extrait) ; 2. Rapport du président provisoire ; 3. Discussion des statuts ; 4. Elections statutaires ; 5. Nomination des délégués à la SPR ; 6. Budget 1970 — Cotisations 1971 ; 7. Information sur les travaux de la SPR ; 8. Divers.

L'assemblée de la SPF sera suivie à 10 h. 30 de l'assemblée annuelle de l'association.

Nous comptons sur une importante participation à cette assemblée et ceci, vu le caractère des tractanda. Nous aurons à discuter des statuts de la nouvelle SPF. Malheureusement, pour des questions de place, il nous est impossible de les publier pour l'instant dans l'« Educateur ». Vous les recevrez dès lors sur feuilles polycopiées, et ceci, avant l'assemblée.

BULLETINIER FRIBOURGEOIS

Tout article, tout communiqué doit être adressé au bulletinier François Raemy, instituteur, 1678 Prez-v.-Siviriez, tél. (037) 56 12 93.

« A ton âge... »

— A ton âge, tu es tout juste capable de compter jusqu'à dix. C'est une honte, mon pauvre garçon. Qu'est-ce que tu pourras bien faire plus tard ?

— Ben, j'pourrai toujours arbitrer des matches de boxe !

●

— A ton âge, dit un Corse à son fils, Napoléon était toujours premier en classe.

— Oui, mais à ton âge, il était empereur.

genève

Les délégations à l'œuvre

Séance des délégations du 9 avril 1970 sous la présidence de M. A. Chavanne, président du Département de l'instruction publique.

Mémoire SPG :
ADAPTATION DES TRAITEMENTS

La discussion engagée au sujet du mémoire, rédigé par le comité de la SPG sur l'adaptation des traitements des enseignants primaires, a permis de confronter les points de vue respectifs du DIP et du comité de la SPG sur la situation actuelle des instituteurs primaires par rapport aux autres enseignants en ce qui concerne les traitements.

1. La relative incohérence qui règne dans la hiérarchie des traitements actuels a été relevée unanimement et la nécessité d'un remaniement est apparue avec netteté.

2. Le chef du DIP a reconnu la légitimité d'établir des écarts constants entre les traitements des divers ordres d'enseignants, de même qu'il a admis, en relevant toutefois les difficultés résultant d'une modification de la loi, l'importance d'accorder à tous les enseignants le traitement maximum après le même nombre d'années.

3. Le chef du DIP s'était engagé à défendre les revendications de traitements des maîtres secondaires ; d'autre part, l'écart actuel séparant les traitements primaires de ceux du secondaire ne pouvant pas être augmenté encore, il était dès lors logique que M. Chavanne s'engageât à soutenir une augmentation simultanée des deux catégories d'enseignants. (Il est entendu que par la dénomination primaire, nous désignons également les maîtresses enfantines.)

4. Le président du DIP ne s'est pas prononcé sur l'écart de traitements primaires et secondaires demandé provisoirement par les enseignants primaires. Il n'a pas pu s'engager à défendre devant le Conseil d'Etat notre démarche qui consiste à ramener l'écart de 30 % (23,5 % en fin de carrière) à 20 %.

Ainsi on constate sur plusieurs points un accord entre les délégations, le quatrième devant faire l'objet d'une étude plus approfondie de la part de M. Chavanne.

Coordination romande :
PARTICIPATION DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES A LA CIRCE

La SPG a été amenée à prendre acte d'une décision prise par la Conférence des chefs de DIP concernant la participation des associations professionnelles à la CIRCE en refusant d'entrer en matière quant à l'application genevoise de cette décision.

Le comité de la SPG a en effet estimé inadmissibles :

— **la forme qui consiste à informer le corps enseignant d'une décision prise sans que la promesse d'une table ronde autorités scolaires - associations d'enseignants, ait été tenue, et**

— **le fond qui n'accorde que quatre représentants aux enseignants (dont deux secondaires) dans la commission faîtière de la CIRCE, quatre sur vingt-cinq représentants.**

La participation des associations a été promise à plusieurs reprises, notamment lors de la séance d'information du 4 février à Lausanne. Il n'était guère possible de considérer les décisions prises par la Conférence des Chefs de DIP comme une base de participation encourageante.

DIVERS

Le comité a encore demandé que soit mise sur pied la commission Enseignement primaire — Cycle d'orientation (avec participation des enseignants), dont la nécessité était apparue à propos des problèmes d'orientation des élèves de 6e primaire en octobre dernier.

M. Chavanne nous a assurés qu'elle serait constituée très prochainement.

Pour la délégation SPG:
R. Grob, président.

Prochaine séance des délégations : lundi 11 mai 1970. Ordre du jour : 1. Statut des maîtres principaux ; 2. Secteur des disciplines spéciales ; 3. Enseignement spécialisé ; 4. Divers.

Important : Congrès SPR 70

Les dates choisies pour le Congrès SPR coïncident avec les journées des moyennes (13 et 14 juin).

Tous les membres genevois intéressés (et le comité souhaite qu'ils soient vraiment nombreux) sont priés de

s'annoncer à Paul Dünner, tél. 34 67 08, au plus vite, soit avant le 20 mai. Il s'agit en effet de demander les congés nécessaires pour se rendre à La Chaux-de-Fonds et de prendre les dispositions administratives adéquates.

Musique de chambre

La direction des études pédagogiques organise, à l'aula du Centre pédagogique, rue de Lyon 58, à l'intention des membres du corps enseignant et des candidats, un concert de musique de chambre donné par l'Ensemble Musica Praeclassica sous la direction de M. René Probst, instituteur, le vendredi 22 mai 1970, à 20 h. 30.
Au programme : des œuvres de J. Stamitz, J. Zach, A. Vivaldi, G. Pergolèse, G. F. Hændel, G. Ph. Telemann.
Solistes : Françoise Weick et Raymond Hutin, flûtistes ; Anne Guillermin, claveciniste, Denise Probst, soprano.
Billets au prix de 5 francs en vente au secrétariat des études pédagogiques dès le 4 mai ou à l'entrée.
Le chef d'orchestre ainsi que plusieurs musiciens de cet ensemble sont des collègues ; aussi nous permettons-nous de vous recommander chaleureusement cette manifestation culturelle.

BULLETINIER GENEVOIS

Tout article, tout communiqué doit être adressé au bulletinier Gilbert Meuwly, 39, Vidollet, 1202 Genève, tél. (022) 33 32 24.

jura

L'Ecole jurassienne face aux réformes

Nous sommes au seuil d'un véritable tremblement de terre pédagogique. Les préoccupations de l'école sont posées à l'échelle mondiale. En Europe, on commence à analyser les causes de notre retard en matière d'éducation. Robert McNamara écrivait récemment : « L'Europe est faible, très faible sur le plan de l'éducation. Cette faiblesse est en train d'amputer son développement. »
Il a fallu que le Conseil suisse de la science aille enquêter à l'étranger pour se rendre compte que la recherche en matière d'éducation connaît un retard inquiétant chez nous, où l'on a accordé ces dernières années la priorité à la science de rendement immédiat. Il est temps que l'on s'occupe de former des têtes bien faites et des mains expertes plutôt que des outres bien pleines, si l'on veut demeurer fort. Car les formes et les contours du monde de demain se mesureront avant tout par la qualité des hommes que l'école aura placés dans notre société moderne. Cette exigence nouvelle n'exclut pas la possession d'un solide bagage de connaissances. Toutefois, l'insertion sociale de l'individu — facteur primordial de toute progression — ne se fera qu'au prix d'efforts répétés en matière d'éducation. Et devant la carence de la famille que nous, enseignants, enregistrons à des degrés divers, on peut affirmer que l'avenir de notre société et du pays se forgera plus que jamais sur les bancs de l'école, d'une école qui se prolongera en permanence dans la vie de l'individu et dont nous ne serons plus les seuls à détenir le monopole. Mais d'une école de formation que nous aurons marquée de notre sceau inestimable et irremplaçable parce qu'appliqué à de jeunes êtres dont le cœur et l'intelligence seront à ce stade de la vie encore intacts.

UN INVENTAIRE PROMETTEUR

L'Ecole jurassienne n'assiste pas passivement aux réformes et mutations qui s'opèrent en matière d'enseignement. Peu à peu, elle prend connaissance des vocables nouveaux : formation continue, recyclage, coordination scolaire, enseignement programmé, pédagogie non directive, expérimentation... ce vocabulaire récent commence à filtrer. Circonspecte, observatrice, elle prend ce qui lui paraît valable et attend que le reste ait fait ses preuves. Ce qui n'empêche pas de jeunes maîtres ou maîtresses de s'enthousiasmer pour une méthode inédite. Dans certains domaines, comme l'information de la mathématique moderne, la partie française du canton se trouve dans le peloton de tête des novateurs.
Etablissons d'une manière très générale l'inventaire des activités jurassiennes en matière d'enseignement et de recherche.
Actuellement, des classes expérimentales en **mathématique moderne** procèdent à des essais. Grâce aux efforts du Centre d'information mathématique (CIM) la mathématique des ensembles a pénétré dans une dizaine de classes expérimentales du degré primaire et secondaire. D'autres classes pilotes expérimentent une méthode nouvelle d'**enseignement religieux**. Après avoir suivi un cours de formation durant l'année 1969, une vingtaine d'enseignants jurassiens procéderont, dès le printemps 1970, à une expérimentation de l'**enseignement de l'allemand** par les moyens audio-visuels dès la 4e année. Le congrès SPJ de 1968 a jeté les bases d'une école mieux adaptée aux phénomènes de notre temps. Il en est résulté la création de groupes de travail qui œuvrent un peu partout dans le Jura sous le nom significatif d'**Ecole de la Vie**. Des résultats encourageants ont déjà été obtenus. Comme ces pionniers ont décidé de ne pas travailler « en chapelle », nous attendons avec impatience qu'ils nous fassent part de leurs succès.
Issue également du congrès de Moutier, la commission des thèses 7 et 10, formée de treize membres, s'est mise au travail. Elle étudiera les moyens propres à mettre fin au cloisonnement entre l'école primaire et l'école secondaire et cherchera s'il est possible d'instaurer un **cycle d'orientation** pour l'école primaire jurassienne.
L'Ecole romande en gestation ne laisse pas l'Ecole jurassienne indifférente, bien au contraire. C'est avec conviction que cinq cents enseignants du Jura ont affirmé en novembre dernier, leur désir d'adhérer sans retard à la **coordination scolaire** de la Suisse romande. C'est avec satisfaction qu'ils ont appris par la voix de M. le conseiller d'Etat Simon Kohler, directeur de l'Instruction publique du canton de Berne, que l'Etat n'allait dresser aucun obstacle à cette adhésion combien logique et toute naturelle. Plusieurs enseignants jurassiens font d'ailleurs déjà partie de différentes sous-commissions de travail de la CIRCE et ont déjà fait part, ça et là, de constatations encourageantes. Les maîtres secondaires ne restent pas inactifs. Au cours de colloques mis sur pied en automne 1969, ils ont décidé de repenser leur enseignement de l'histoire et de la langue anglaise. La **formation continue** demeure au cœur des préoccupations de la Société pédagogique jurassienne. Restant vigilante et ne voulant point prendre de décision prématurée, elle s'est fait le porte-parole des synodes jurassiens le 4 mars 1970 à Berne pour informer la SEB qu'elle ne désirait pas prendre position avant de connaître le contenu du projet de formation continue élaboré par l'Etat. Cette décision réaliste a été accueillie avec satisfaction dans tous les milieux concernés. Toujours est-il que la majorité des maîtres sont conscients de la nécessité d'une formation permanente. Et beaucoup n'ont pas attendu la publication de décrets ou d'ordonnances pour opérer eux-mêmes les adaptations jugées utiles.

LE NOUVEAU PLAN D'ÉTUDES

La période d'essai du nouveau plan d'études de l'école primaire jurassienne, qui a débuté il y a deux ans, s'achèvera en 1973. Après confrontation des idées, le plan provisoire deviendra définitif. Mais pour combien de temps ? Certains enseignants n'ont pas attendu l'heure du bilan pour re-

lever les insuffisances d'un plan qui pourtant, en bien des domaines, avait notablement innové par rapport au plan de 1953. Ils ont déjà fait part, officiellement, lors de synodes ou officieusement lors de discussions de groupes, des lacunes propres à notre système d'enseignement basé avant tout sur la scolastique. Or, qu'on le veuille ou non, cette méthode a fini son règne. L'école populaire et première doit biffer de ses programmes tout ce qui est bourrage de crâne, hormis les bases essentielles d'un développement ultérieur, à savoir la langue maternelle et le langage mathématique.
L'école primaire a perdu, depuis l'avènement des écoles spécialisées, le monopole de la transmission des connaissances. Alors, plutôt que de dresser des chiens savants, attachons-nous, en éducateurs, à former des hommes pouvant harmonieusement s'insérer dans un contexte social, sachant discerner le juste du faux, réfléchir avant l'action, prendre une responsabilité, aimer quelque chose d'une manière durable et profonde, créer une œuvre personnelle, vivre et diriger sa vie avec maîtrise et non point la subir... Autant de principes essentiels et qui ne figurent nulle part dans notre plan d'études.
Alors, c'est tout un plan d'éducation qu'il nous faudra dresser en 1973 si nous voulons véritablement replacer notre école populaire sur orbite, si nous désirons sincèrement la revaloriser. Oui, il nous faudra relire Gaston Berger, Robert Dottrens et son excellent ouvrage « Instituteurs hier, éducateurs demain », le rapport du congrès de Moutier et les reproches que les patrons font à nos anciens élèves, et à travers eux, à nous-mêmes. Et lorsque, bientôt, nous trierons le bon grain de l'ivraie en vue de fixer nos invariants pédagogiques, nous devrons nous efforcer de comprendre la signification de ces paroles de Saint-Exupéry : « J'ai réuni les maîtres de mes écoles et je leur ai dit : Ne vous trompez pas ; je vous ai confié les enfants des hommes non pour peser plus tard la somme de leurs connaissances, mais pour me réjouir de la qualité de leur ascension. »
Cet inventaire nullement exhaustif démontre à l'évidence que l'Ecole jurassienne participe activement et dans la mesure de ses moyens aux réformes scolaires qui s'opèrent en Suisse et dans le monde entier.

POUR UN CENTRE JURASSIEN DE RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

Cependant, il apparaît à nos yeux que malgré la meilleure volonté, il ne sera guère possible de faire mieux et plus si l'on ne peut instituer, dans un délai rapproché, un Centre jurassien de recherche et de documentation pédagogique. Ne concurrençant d'aucune manière le nouvel Institut romand (IRDP), un centre jurassien deviendrait l'utile complément régional d'une institution faîtière. Il aurait le mérite d'enregistrer, d'étudier et d'expérimenter toutes les innovations, découvertes et informations qui encombrent aujourd'hui nos classes et nos cerveaux. L'expérimentation de nouvelles méthodes, de nouveaux moyens d'enseignement dans un centre spécialisé aurait l'avantage d'éliminer totalement l'amateurisme qui préside à bien des essais.
Un tel postulat a déjà été discuté dans certains milieux pédagogiques du Jura. Ne pourrait-il pas être pris en charge par la totalité des quelque huit cents enseignants jurassiens et biennois et être présenté sous le patronage de la Société pédagogique jurassienne ? Le futur statut d'autonomie du Jura en voie d'élaboration pourrait alors fort bien contenir un élément de cette nature. Nous serions, pour notre part, très heureux de voir naître un Centre jurassien de recherche pédagogique dans le creuset du statut d'autonomie du Jura.

Francis Erard.

BULLETINIER JURASSIEN

Tout article, tout communiqué doit être adressé au bulletinier Francis Erard, 2518 Nods, tél. (038) 7 98 33.

neuchâtel

Consultation, participation

Les événements de mai 1968 en France et ailleurs ont mis ces deux vocables à la mode. Il n'est guère de semaine où on ne les rencontre dans la presse, à la radio, à la télévision. Il est vrai qu'ils sont très souvent accompagnés du mot contestation. Pourtant, notre propos, dans le cadre des activités et de la politique de la SPN, se limitera aux deux premiers, car si l'un et l'autre sont satisfaits, le troisième perd de son essence.
L'école publique, à laquelle nous collaborons, à laquelle nous donnons le meilleur de nous-mêmes, nous appartient aussi. C'est pourquoi, depuis de nombreuses années, la SPN a voué ses efforts à donner aux enseignants, par la voie de leur association professionnelle, la place qui leur revient dans la conduite des affaires scolaires.

UNE POLITIQUE DE PRÉSENCE

Sur le plan cantonal, de grands progrès ont été réalisés. On se souvient qu'un des motifs de rejet du projet de statut des enseignants était justement la non-reconnaissance officielle et légale des enseignants dans les commissions scolaires.
Cependant, le CC n'a négligé aucun effort pour manifester la présence de la SPN dans toutes les commissions officielles du Département. Grâce à la compréhension et à l'esprit de collaboration du chef du DIP et de ses services, nous pouvons dire qu'actuellement, rien ou presque de ce qui se prépare dans le domaine scolaire, sur le plan cantonal, n'échappe au comité central SPN.
Nous sommes consultés régulièrement, et invités de façon quasi automatique à participer au travail des diverses commissions.
Il n'en va pas hélas de même sur le plan des communes. N'a-t-on pas vu récemment une commission scolaire du vignoble refuser aux enseignants de la localité une place dans une commission de construction scolaire ! Et combien y a-t-il encore de communes qui n'autorisent pas un membre du corps enseignant à assister aux séances de la commission scolaire, même avec voix consultative ?
Fort heureusement, ces cas vont en diminuant, et les autorités scolaires, là où les enseignants sont associés à leurs travaux, n'ont eu qu'à s'en louer.
Pourtant, jusqu'ici, cette consultation reste à bien plaire, seule l'autorité communale ayant pouvoir d'associer ou d'exclure les maîtres de leurs délibérations.

DU NOUVEAU AU LOCLE

Un fait nouveau marque un progrès certain dans le processus de participation. Le comité de la Société pédagogique du Locle vient de passer avec la commission scolaire de la ville une convention qui rend la consultation des enseignants quasi obligatoire. Qu'on en juge :
Préambule. Selon le protocole établi, « l'autorité scolaire est représentée par ses organes réglementaires : la commission scolaire, son bureau ou son président.
Le corps enseignant primaire et préprofessionnel est représenté par la Société pédagogique neuchâteloise, sous-section du Locle Ville, pour autant qu'elle comprenne au moins 70 % du corps enseignant nommé.
But. L'accord vise à améliorer l'information réciproque des responsables de l'enseignement aux différents ni-

veaux, les responsabilités respectives restant inchangées.

Moyens. L'autorité scolaire peut, sur des problèmes spécifiques qui sont de sa compétence, consulter le corps enseignant, lorsqu'elle le juge nécessaire.

Le corps enseignant a le droit de soumettre à l'examen de l'autorité scolaire les propositions qu'il estime intéressantes.

Procédure. La consultation peut avoir lieu à différents niveaux : président, bureau, comité ou ensemble de la SPL.

La demande de rapport est transmise au corps enseignant par la Direction des écoles. Un délai de réponse est indiqué.

Les propositions du corps enseignant suivent la même voie, elles sont également assorties d'un délai de réponse.

Le corps enseignant peut en outre, à l'appui de son rapport ou de ses propositions, préciser son point de vue oralement devant l'autorité scolaire.

Cette dernière, après avoir pris connaissance du rapport ou des propositions du corps enseignant et, le cas échéant, entendu le ou les représentants du corps enseignant, décide souverainement. Les représentants du corps enseignant quittent la salle au moment du vote ».

L'AFFAIRE DE TOUS

On le voit donc, désormais les requêtes du corps enseignant, pour autant qu'elles aient été adressées dans les formes, provoqueront une réponse obligée de l'autorité. Cette dernière reste entièrement souveraine, mais ne pourra plus, en aucun cas, éluder les propositions de la SPN.

Signalons toutefois que, depuis de nombreuses années, la SPL assiste aux séances de la commission scolaire. Elle y sera dorénavant représentée par deux collègues.

Il va de soi qu'une participation plus active signifie aussi travail plus important pour les responsables de l'association. C'est dire que les forces des seuls membres du comité ne seront plus suffisantes. L'intérêt et la collaboration active de tous les membres devient nécessaire. Mais l'école n'est-elle pas l'affaire de nous tous ? **Georges Bobillier.**

BULLETINIER NEUCHATELOIS

Tout article, tout communiqué doit être adressé au bulletinier Georges Bobillier, 39a Jeanneret, 2400 Le Locle, tél. (039) 5 32 29.

valais

A mes collègues débutants

Le maître débutant et le normalien qui accomplit sa dernière année d'études devraient connaître la société qui l'a reçu ou qui va la recevoir au lendemain des épreuves qui feront de lui un nouvel enseignant.

Veuillez, mes chers collègues, accepter que celui qui va quitter cette organisation après avoir bénéficié de tous ses fruits vous dise très brièvement ce qu'est la **Société pédagogique valaisanne** : quelle est son organisation et quel est son rôle.

Je ne doute nullement que vous désirez y adhérer résolument, car on ne peut pas vivre isolé, et profiter des avantages qui n'ont été acquis que grâce à l'effort, au dévouement de ceux qui en ont eu la responsabilité et les soucis, et dans ces avantages, je pense aussi bien à nos intérêts d'ordre pédagogique qu'à nos intérêts matériels et corporatifs.

La Société pédagogique valaisanne (SPVAL) est née en mars 1968 de la fusion de la SVE (Société valaisanne d'éducation) groupant les instituteurs du Valais romand et de la Société des institutrices (SIVR) réunissant les institutrices de la même région. Ainsi tous les enseignants du degré primaire et ceux des classes enfantines sont unis maintenant sous cette nouvelle appellation : SPVAL.

N'insistons pas trop sur les préparatifs de cette fusion ; disons simplement qu'un mariage de raison a été conclu en vue de l'intérêt général.

Voyons ensemble la structure de notre organisation en examinant le petit schéma ci-dessous qui nous aidera à mieux comprendre :

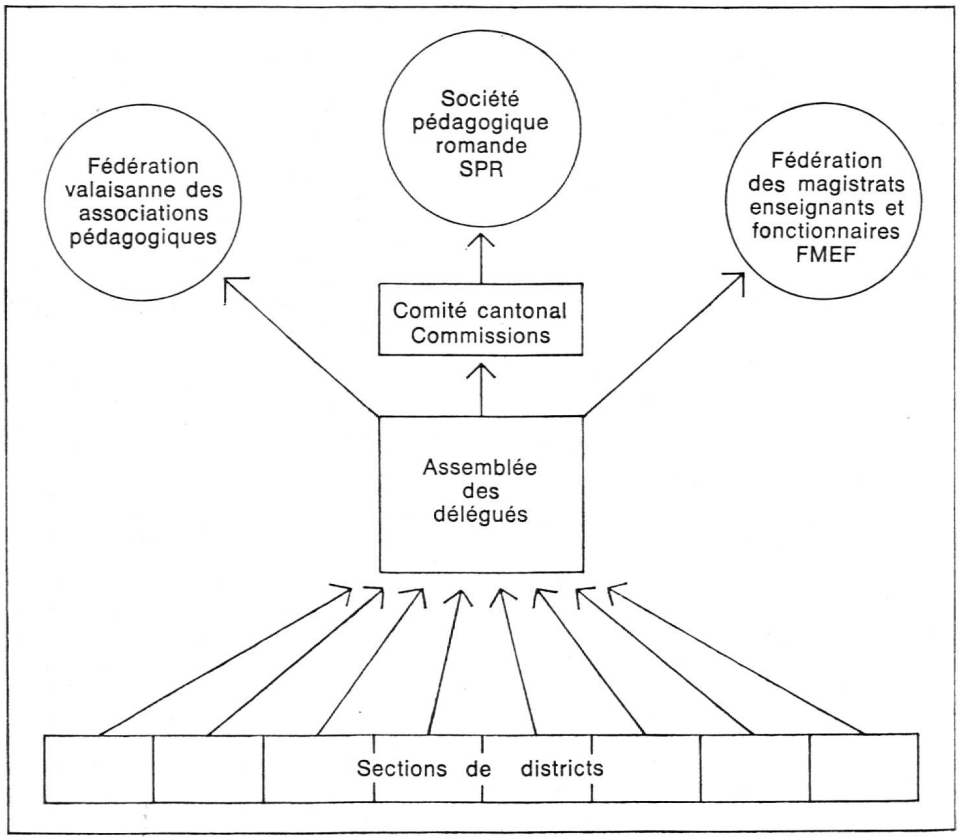

Comme vous le voyez, les organes de la société sont : les sections de districts, l'assemblée des délégués, le comité cantonal appuyé par deux commissions dites permanentes.

A la base, les huit **sections** représentant les huit districts romands organisés comme autrefois déjà sous le régime de la coopération féminine et masculine. Leurs assemblées devraient avoir lieu au moins trois fois dans le courant d'une année scolaire, car il y a les problèmes de district à étudier d'abord à côté de toutes les questions soulevées ou posées d'une façon précise par l'assemblée des délégués, le comité cantonal et les commissions touchant les buts de la société pédagogique, les progrès à réaliser dans l'éducation et l'instruction

des enfants qui nous sont confiés, la caisse de retraite, etc.

L'**assemblée des délégués**, à raison d'un délégué pour dix membres, groupe quatre-vingts personnes et la délégation des institutrices doit être toujours égale à la délégation des instituteurs. Elle choisit son (sa) président(e) et son (sa) vice-président(e), chaque année. Cette assemblée est le pouvoir suprême de l'association et ce n'est qu'en congrès que tout le personnel enseignant pourrait une fois ou l'autre être rassemblé pour des raisons très importantes.

Le **comité cantonal** est composé de cinq membres équitablement répartis dans les différentes régions ; la présidence est confiée, par rotation, deux ans à un instituteur, et deux ans à une institutrice. Un instituteur, présentement, assure en dehors de son temps d'école le secrétariat et la comptabilité, tâche importante et devenant de plus en plus absorbante. Un comité cantonal, aussi actif qu'il peut l'être, ne pourra certes pas donner satisfaction à toutes les revendications ou propositions qui lui parviennent, mais dirigera ses efforts, consciencieusement, vers l'intérêt général.

Les deux **commissions** que nous avons appelées permanentes parce que les objets qui leur sont soumis sont constants (problèmes d'ordre pédagogique ou d'intérêt matériel) épaulent, conseillent le comité cantonal après étude approfondie de chaque question. Ainsi tout est passé au crible avant qu'une décision soit prise.

Le schéma nous indique que notre association fait partie de trois fédérations, différentes par le rôle qu'elles remplissent.

Mentionnons d'abord la **Fédération valaisanne des associations pédagogiques**. Le lien avec les autres sociétés pédagogiques est indispensable. Les divergences de vue avec le personnel enseignant des autres degrés sont au détriment de l'enfant que nous avons l'obligation de suivre de l'école enfantine à la maturité.

Notre société est également membre de la **Fédération des magistrats, enseignants et fonctionnaires (FMEF)** et c'est logique, puisque nous sommes des employés de l'Etat au même titre que les fonctionnaires ; c'est par l'intermédiaire de son comité que nos problèmes matériels sont soumis au Département des finances.

Ce comité est reconnu par l'Etat comme le porte-parole des différentes associations de la Fédération des employés.

Très récemment encore, la SPVAL a adhéré à la **Société pédagogique romande**. Les raisons, vous les découvrez vous-mêmes. Comment peut-on, à l'heure du mouvement et des échanges de populations, à l'heure des liaisons à l'échelle des chefs de département, des chefs de service de ces départements, sur le plan romand et le plan suisse, rester isolé ? Nous avons tout à gagner des rencontres avec nos collègues romands : les échanges d'idées doivent nous réjouir. La collaboration, ici, également, est indispensable car le but est le même pour tous : le progrès de nos élèves en même temps que l'amélioration de notre situation matérielle.

Voilà donc, en résumé, l'explication du schéma que je vous ai proposé. Vous allez me dire que la machine paraît lourde et difficile à manœuvrer telle qu'elle est conçue. C'est possible, mais elle est en place, elle fonctionne très normalement, elle ne demande que de l'énergie et du dévouement de la part de chacun de nous.

Je tiens à vous dire très simplement que notre société vous accueille avec sympathie, espérant toutefois que le « self-gouvernement » introduit avec beaucoup de bonheur à l'Ecole normale de Sion vous aura déjà mis sur le chemin de la responsabilité et du don de soi.

Louis Heumann.

BULLETINIER VALAISAN

Tout article, tout communiqué doit être adressé provisoirement à Louis Heumann, Corbassières, 1950 Sion, tél. (027) 2 23 63.

Louez votre maison pendant les vacances à des instituteurs (2000) hollandais/anglais.

Event. échangeons ou louons.

E. Hinloopen, prof. d'anglais, Stetweg 35, Castricum, Hollande.

GRANDSON

HOTEL DU LAC

cuisine soignée
vous offre sa **terrasse au bord de l'eau**
Tranquillité des parents — Sécurité des enfants
H. Montandon — Tél. (024) 2 34 70

Pour vos imprimés une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

vaud

La réforme de l'Ecole vaudoise: changement de régime scolaire

La Conférence des chefs de département de l'instruction publique des cantons suisses a arrêté le principe du début de l'année scolaire en automne pour tous les élèves dès 1972 au plus tard. Les différentes réactions suscitées par cette décision ayant paru dans la presse, nous n'y reviendrons pas. Le canton de Vaud a chargé le CREPS (Conseil de la réforme et de la planification scolaire) de présenter un projet. C'est en fait deux solutions que le groupe de travail du CREPS chargé d'étudier ce problème a présentées aux associations d'enseignants puis à la commission consultative du CREPS l'automne dernier. L'une préconise une année longue alors que l'autre propose quatre années courtes. En quelques lignes, de quoi s'agit-il ?

PROBLÈMES À RÉSOUDRE

Les auteurs de ces deux solutions ont lié la réforme de l'école vaudoise et le changement du début de l'année scolaire. Le problème est donc double : 1° déplacement de l'année scolaire, 2° rajeunissement de l'âge des élèves. Cette idée de traiter deux problèmes à résoudre ensemble est excellente et montre bien la volonté de certains d'innover.

UNE ANNÉE LONGUE

Cette année, qui durera d'avril 1971 à juin 1972, prévoit d'une part l'allongement de cette année scolaire (éventuellement recyclage du corps enseignant) et d'autre part en septembre 1972 l'admission des enfants nés dans le premier semestre de 1966 (rajeunissement des élèves) en plus des élèves nés en 1965 (volée normale). Ce système a donc l'inconvénient majeur d'admettre des effectifs 50 % plus élevés cette année-là. Le correctif prévu est donc de répartir cette augmentation sur 6 ans par un rajeunissement progressif de l'âge d'admission d'un mois chaque année. Six années augmentées du douzième de leur effectif traverseraient donc la scolarité.

Cette solution aurait l'avantage de ne pas modifier les programmes et éventuellement de ne pas gêner l'introduction de la réforme de l'école vaudoise. L'inconvénient majeur serait évidemment, du fait de l'augmentation provisoire des effectifs, de prévoir le personnel enseignant (dont on n'a pas encore commencé la formation, soit dit en passant) ainsi que les locaux nécessaires. Il a été avancé que ce projet coûterait à la collectivité 32 millions en 5 ans.

QUATRE ANNÉES COURTES

Il s'agit dans ce projet d'effectuer quatre années scolaires de 32 semaines en 3 ans. Se basant sur la date limite de 1972 pour l'uniformisation du début de l'année scolaire en automne, la commission préconise l'horaire suivant :

année scolaire :	*dates :*	*enfants nés entre :*
1re	printemps 1969 - relâche 1970	01. 01. 1962 - 01. 12. 1962
2e	relâche 1970 - Noël 1970	01. 01. 1963 - 30. 10. 1963
3e	Noël 1970 - Automne 1971	01. 11. 1963 - 31. 08. 1964
4e	Automne 1971 - Eté 1972	01. 09. 1964 - 30. 06. 1965
Nouveau régime dès automne 1972		01. 07. 1965 - 30. 06. 1966

Cette solution présente l'avantage de ne pas augmenter les effectifs des classes, ni leur nombre ou celui des maîtres tout en atteignant les buts recherchés : déplacement de l'année scolaire et rajeunissement de l'âge d'admission des enfants.

Un inconvénient réside dans le fait qu'il serait malaisé d'introduire la réforme pendant cette période. Par contre, l'aménagement des programmes pour ces quatre années de 32 semaines ne pose pas de problème car chacun sait qu'une bonne taille est la condition d'une bonne récolte. On peut penser que ce projet est caduc du fait qu'il aurait dû entrer en vigueur l'année dernière. Cependant nous pensons qu'une année de retard dans son application ne ferait que montrer que la date limite de 1972 n'est qu'une date de principe.

NOTRE RÉACTION

Le CC SPV a été séduit par la solution « quatre années courtes » qui, rappelons-le, présente le grand avantage de ne pas augmenter l'effectif des classes. Cependant, il n'a pas pris position puisque ces deux projets ne sont que des hypothèses de travail. Ceux-ci ont donc été admis par la commission consultative du CREPS et le groupe de travail, auquel se sont joints des enseignants, étudie laquelle de ces deux solutions sera la meilleure.

EN DERNIÈRE HEURE : UNE DÉCISION ÉTONNANTE

Le groupe de travail vient de déposer son rapport qui propose la solution « quatre années courtes ».
Faisant fi des propositions des spécialistes, le DIP, suivant le préavis de la commission consultative du CREPS, vient d'adopter la solution « une année longue ».

Pierre Gillard.

BULLETINIER VAUDOIS
Tout article, tout communiqué doit être adressé au bulletinier Pierre Gillard, routes des Moines, 1844 Villeneuve, tél. (021) 60 13 86.

Solidarité

Le Fonds du Centenaire de l'Ecole normale de Lausanne a distribué à nouveau en décembre 1969 une somme de 2500 francs à différents élèves de cet établissement, élèves dont les besoins pécuniaires sont une nécessité, et qui ne rentrent pas toujours, cependant, dans les normes d'une aide officielle. C'est dire que cette fondation, créée par les instituteurs vaudois en 1933 lors du centenaire de l'Ecole normale, a un but social à remplir. Cette aide, si modeste soit-elle, est toujours la bienvenue.
A l'heure actuelle, deux nouvelles écoles normales se sont ouvertes, à Yverdon et à Montreux. Là aussi, des élèves ont besoin d'aide. La prospérité n'est pas encore aussi générale qu'on veut bien le dire : le deuil, la maladie, la séparation créent encore des difficultés financières souvent inextricables, malgré les assurances sociales.
Attendrons-nous de fêter le centenaire de ces écoles pour créer un fonds comme l'ont fait nos aînés pour l'Ecole normale de Lausanne ? L'esprit de solidarité qui a animé nos collègues d'alors se manifestera-t-il de nouveau ? Sous quelle forme ?
Quelles sont vos idées ? **P. G.**

Grâce à la télévision, les Italiens parlent la même langue

Il n'y a pas longtemps, quatre Italiens sur cinq ne savaient pas l'italien : ils parlaient un dialecte. Un siècle après l'Unité, la télévision a réussi à parfaire l'œuvre de Cavour en unifiant également l'instrument de communication verbale des habitants de la péninsule. Sur le plan du langage, et sa configuration aidant, l'Italie était encore, il y a quelques années seulement, une véritable tour de Babel. Or, avec l'apparition du petit écran dans les foyers les plus reculés, les Italiens ont enfin appris leur langue nationale.
En linguistique, il y a eu plus de changements en Italie au cours de ces quinze dernières années qu'au cours des siècles passés, déclarait ces jours-ci un expert.
Jusqu'en 1961, 60% des enfants italiens ne prolongeaient pas leur scolarité au-delà des classes élémentaires. L'avènement de la télévision dans les familles fut salué comme l'arrivée d'une personne très savante dotée d'un énorme prestige. Dans les campagnes, le parler à la radio passait pour « emprunté ». Depuis 1954, le discours télévisé, plus direct et naturel, assimilé en quelque sorte à celui de la mamma, **a porté de façon spectaculaire.**
Reste un problème : comment venir à bout de « l'accent de Rome » et empêcher que d'un bout à l'autre de l'Italie les téléspectateurs ne s'approprient les négligences de langage qui échappent trop souvent aux gens de télévision installés dans la capitale ?

Le «fog» tue

● 1600 tonnes de particules de poussière et de fumée s'abattent quotidiennement sur la ville de Los Angeles. Dans la Ruhr, on a dénombré jusqu'à 850 000 poussières par litre d'air à proximité de certaines fabriques, et la pollution intercepte 20 pour cent de la lumière du soleil. Deux millions de tonnes de poussière pleuvent chaque jour sur l'Allemagne fédérale, où certaines grandes villes comptent vingt fois plus de fumée que l'homme n'en devrait normalement supporter. A Londres, le mélange de fumée et de brouillard a fait passer le nombre des morts de 250 à 800 par jour en février 1952. Ces dernières années, les émanations industrielles ont fait périr cinq cents kilomètres carrés de forêt en Tchécoslovoquie, soit une surface égale à celle du canton de Bâle-Campagne. A Pittsburgh, une campagne contre la pollution de l'air a permis de la réduire de 60 pour cent.

le nouveau crayon à pointe fibre de Pelikan, est idéal pour apprendre à écrire, pour dessiner et pour colorier

Markana 30

- Il écrit immédiatement
- Il est toujours propre, grâce à son capuchon de sécurité
- Sa réserve de couleur est particulièrement grande
- Ses couleurs sont lumineuses; elles ne barbouillent pas
- Il est vendu à l'unité ou en étuis de 6 ou de 10 couleurs assorties

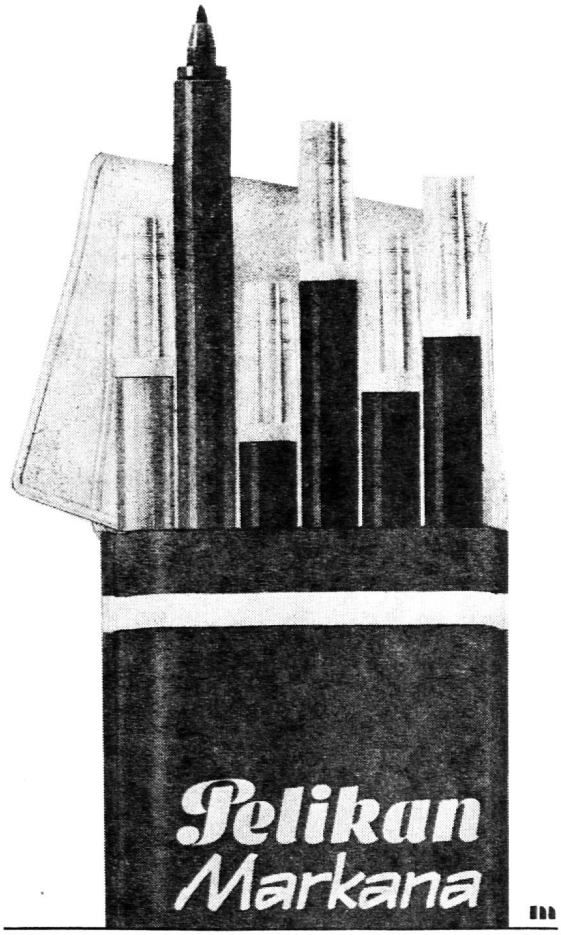

Demandez la brochure instructive no 99/127/69 avec de nombreux exemples d'application du stylo fibre dans l'école.

Günther Wagner AG
Pelikan-Werk, 8038 Zurich

De larges possibilités de **perfectionnement** et de **spécialisation** sont offertes à un

éducateur

qui souhaiterait trouver sa place dans notre équipe d'observation. (Possibilité de formation en cours d'emploi.)

Pour connaître nos conditions de travail ainsi que notre équipe, prenez contact avec notre directeur :

W. Hostettler, La Clairière, Centre d'observation pour adolescents, case postale 17, Vernier, 1211 Genève.

Mt-Pèlerin 900 m. **Les Pléiades** 1400 m.

Vevey 380 m.

à 10 min. par le funiculaire

à 45 minutes par automotrices à crémaillère

Vos buts de course ! Tout le Léman à vos pieds. Place de jeux, buffets-restaurants

Champs de narcisses en mai et juin

Renseignements dans toutes les gares et à la direction, tél. 51 29 12

SAINT-CERGUE - LA BARILLETTE

La Givrine - La Dôle

Région idéale pour courses scolaires
Chemin de fer Nyon - Saint-Cergue - La Cure
Télésiège de la Barillette

Renseignements : tél. (022) 61 17 43 ou 60 12 13

La sensationnelle nouvelle télécabine des

Marécottes à La Creusaz

vous fait admirer toutes les Alpes, du Mont-Blanc au Cervin. Piscine et zoo alpestres.

La bonne adresse pour vos meubles

Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois

CMN RVT VR

Chemins de fer neuchâtelois

Les Brenets et ses magnifiques bassins du Doubs

Les Ponts-de-Martel et sa réserve naturelle du Bois des Lattes

Le Val-de-Travers et son chapeau de Napoléon

Le Val-de-Ruz et son château féodal de Valangin

A NEUCHATEL, rue St-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir

restaurant self-service la Rochelle

Grands Magasins **EPIS D'OR** rue du Rhône / pl. Fusterie r. Confédération (Ascenseurs directs) 6e étage — pl. Fusterie

Mobilier scolaire sur mesure

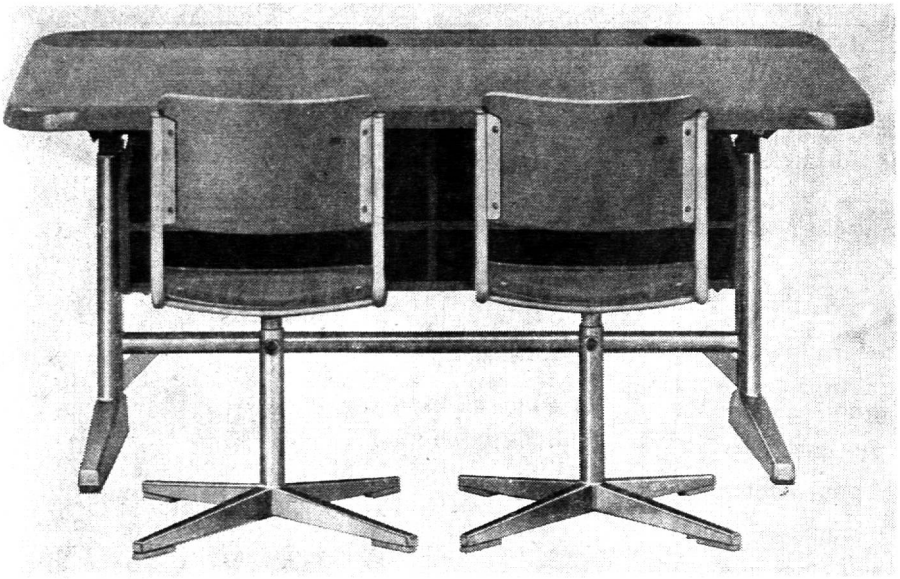

Rendez-nous visite à la Didacta,
Bâle, 28 mai au 1er juin
Halle 26, Stand 323

Plateau 120 x 56 cm, revêtement de bois compressé (placage tranché) ou avec revêtement de stratifié; réglable en hauteur avec engrenage ou au moyen de crans d'arrêt et de ressorts d'élévation. Plateau horizontal fixe ou inclinable.

La grandeur, la forme et le réglage de la chaise sont adaptés aux différentes tailles des élèves.

pour les élèves des degrés inférieurs et moyens

pour les degrés supérieurs

Grand plateau, dimensions 130 x 60 cm ou 140 x 60 cm, avec revêtement de bois compressé (placage tranché) ou avec revêtement de stratifié; réglable en hauteur avec engrenage ou au moyen de crans d'arrêt et de ressorts d'élévation.

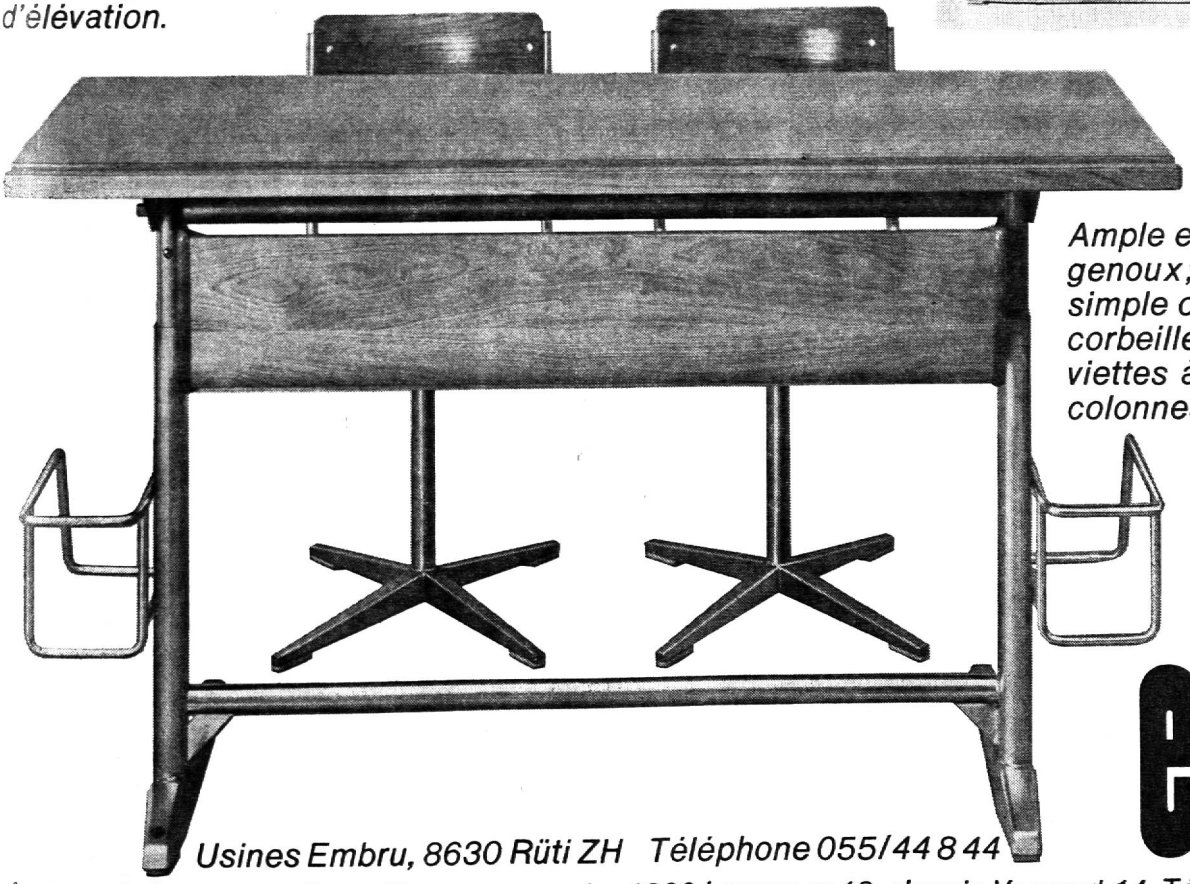

Ample espace pour les genoux; avec casier à livres simple ou double et deux corbeilles pour les serviettes à l'extérieur des colonnes.

S 13/70

embru

Usines Embru, 8630 Rüti ZH Téléphone 055/44 8 44

Agence de Lausanne. Exposition permanente: 1000 Lausanne 19, chemin Vermont 14, Téléphone 021/26 60 79

BETTMERALP

(VS) 1950 m. alt.

Terrasse ensoleillée près du grand glacier d'Aletsch avec vue magnifique sur les montagnes. Convient particulièrement pour écoles et sociétés comme centre d'excursions à Riederalp, Riederfurka, Aletschwald, ainsi que pour Bettmer— et Eggishorn et Märijelen.
En 10 min. de la station Betten FO, un téléphérique (50 pers.) vous amène à Bettmeralp.

Pour tous renseignements :

Téléphérique ainsi que l'Office du tourisme, **3981 Bettmeralp - Betten.**

Le souci de l'épargne
épargne le souci

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE

garantie par l'Etat

VILLE DE VEVEY
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Ecole des arts et métiers . Vevey

Apprentissage complet dans les professions suivantes :

— étalagiste-décorateur(trice) : 3 1/2 ans ;
— photographe : 3 ans ;
— céramiste : 4 ans.

Obtention du certificat fédéral de capacité.

NOUVEAU : le 26 octobre 1970, ouverture d'un **COURS D'INITIATION AUX MÉTIERS D'ART APPLIQUÉ** (ou préapprentissage) **D'UN SEMESTRE.**

Renseignements et prospectus : SECRÉTARIAT DU CENTRE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL, 4, rue Louis-Meyer, 1800 VEVEY.

DSR snacks restaurants

Inscrivez DSR dans votre course d'école

Vous faites une économie sérieuse en finissant votre course d'école dans un restaurant DSR. Vos élèves y trouvent des menus copieux et des boissons saines, naturellement à des prix DSR.

Notre administration DSR vous fait des conditions spéciales et vous indique les adresses de tous les restaurants DSR de Suisse romande.

DSR - 23, rue Centrale - 1110 Morges
Tél. (021) 71 36 24

Vous trouverez des DSR à La Chaux-de-Fonds, Colombier, Genève, Lausanne, Le Locle, Martigny, Montreux, Morges, Neuchâtel, Renens et Sierre.

Nationale Suisse
3000 BERNE

J. A.
1820 Montreux 1